

Ze Book

SÉLECTION ESSENTIELLE & SÉLECTION PATRIMONIALE



CAISSE D'ÉPARGNE



Ce document est destiné à l'usage strictement interne des conseillers du réseau Caisse d'Épargne.

La Caisse d'Épargne accompagne ses clients dans leurs projets d'épargne avec les Sélections Essentielle et Sélection Patrimoniale : des solutions d'investissement pour bénéficier des opportunités des marchés financiers, et diversifier son portefeuille de placement en accord avec ses objectifs et ses besoins.

Découvrez les 4 familles de Fonds de la Sélection Essentielle et Patrimoniale : les produits d'allocation, les produits à thématiques, les produits actions géographiques et les produits de taux.

Les produits d'allocation

■ Selectiz	p.4
■ Selectiz Plus	p.6
■ Selectiz PEA	p.8
■ Allocation Pilotée Équilibre	p.11
■ Allocation Pilotée Offensive	p.15

Les produits à thématiques

■ AAA Actions Agro Alimentaire ⁽¹⁾	p.21
■ Ecureuil Bénéfices Emploi	p.25
■ Ecureuil Bénéfices Environnement	p.29
■ Natixis Actions Euro PME ⁽¹⁾	p.33
■ OPCI Immo Diversification	p.37
■ OPCI Fanceurope Immo	p.41

Les produits actions géographiques

■ Ecureuil Actions Européennes	p.47
■ Ecureuil Investissements	p.51
■ Horizon Actions Monde ⁽¹⁾	p.55

Les produits de taux

■ Ecureuil Obli Euro	p.61
----------------------	------

⁽¹⁾ Fonds de la gamme patrimoniale seulement.

Les fonds des Sélections Essentielle et Patrimoniale présentent un risque de perte en capital.

LES PRODUITS D'ALLOCATION POUR CHERCHER À TIRER PARTI DES DYNAMIQUES DES DIFFÉRENTS MARCHÉS FINANCIERS

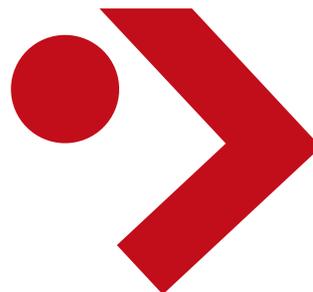
- **Selectiz**
- **Selectiz Plus**
- **Selectiz PEA**
- **Allocation Pilotée Équilibre**
- **Allocation Pilotée Offensive**

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF et produit à titre purement indicatif.



SÉLECTIZ

UNE SOLUTION DE LA GAMME SÉLECTIZ



Le Fonds **Sélectiz** a pour objectif d'obtenir une performance de 3,5 % par an au-delà de l'indice Eonia¹ capitalisé (*indice de référence du marché monétaire euro*) sur une durée minimale de placement de 3 ans.

Sélectiz n'est pas garanti, il présente un risque de perte en capital.

EXPERTISES

Sélectiz sélectionne des fonds issus des nombreuses expertises des sociétés de gestion de notre Groupe. Ces sociétés sont saluées et récompensées pour la qualité de leur gestion². Les références à un prix ne préjugent pas des résultats futurs des fonds ou des gestionnaires.

L'association des différents fonds sélectionnés dans **Sélectiz** permet d'accéder à un univers d'investissement large et varié, tant en termes de zones géographiques qu'en termes de classes d'actifs (actions, obligations, monétaire ou devises). À ce titre, **Sélectiz** pourra être exposé aux risques actions, de taux ou de change.

AGILITÉ

Tous les fonds retenus par **Sélectiz** ont en commun de disposer de larges marges de manœuvre dans leur gestion. Cette latitude permet à chaque gérant de prendre les décisions qui lui semblent les plus pertinentes au regard de son analyse du contexte économique et financier. Ainsi, chaque gérant peut ajuster au mieux l'allocation de son fonds en fonction de ses convictions.

PILOTAGE

La composition de **Sélectiz** est pilotée dans la durée en cohérence avec son objectif de performance et sa limite de risque.

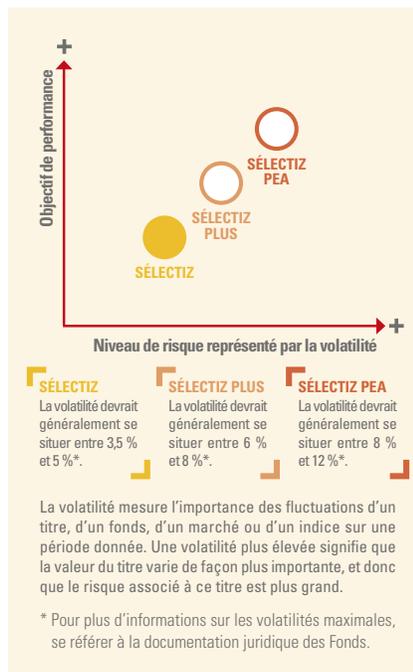
Au fil du temps, certaines expertises peuvent sembler plus adaptées que d'autres dans un environnement économique donné.

Pour répondre à cette réalité, l'équipe dédiée en charge de **Sélectiz** fait évoluer sa composition dès que nécessaire. Elle privilégie des fonds complémentaires et cherche ainsi à mieux diversifier votre investissement. L'exposition aux actions variera de 0 à 50 %.

1. L'indice Eonia (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. À la date de réalisation du document, le 12/12/2016, le taux Eonia est égal à - 0,35 %, cela correspondrait à un objectif de performance de 3,15 % par an environ pour Sélectiz sur sa durée minimale de placement recommandée, hors frais liés au cadre d'investissement.

2. Parmi ces récompenses, certaines priment les sociétés de gestion avec lesquelles les CGP déclarent travailler le plus et qui sont rémunérés sur la base de rétrocessions par lesdites sociétés. Pour en savoir plus, référez-vous au volet du dépliant de la gamme Sélectiz « Accéder au savoir-faire de plusieurs sociétés de gestion reconnues de notre Groupe ».

POINT D'ATTENTION Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.caisse-epargne.fr



PROFIL DE RISQUE

Sélectiz n'est pas garanti : **il existe un risque de perte en capital.**

Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants :

- risque actions, risque de taux, risque de crédit, risque de change ;
- risque de gestion discrétionnaire ;
- risque de contrepartie, risque de liquidité ;
- etc...

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Asset Management sur simple demande ou sur le site internet www.caisse-epargne.fr



CAISSE D'ÉPARGNE

UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE



Parce qu'il est important de vous tenir régulièrement informés de l'évolution de **Sélectiz**, retrouvez sur www.caisse-epargne.fr/selectiz :

- la composition du produit ;
- des vidéos d'actualité sur les fonds entrant dans la composition des produits de la gamme Sélectiz ;
- le rapport d'investissement mensuel ;
- des flashs spéciaux lors des évolutions de la composition de votre produit.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Société de gestion	Natixis Asset Management
Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type FIA
Classification AMF	Diversifiés
Nourricier	Non
Durée de placement recommandée	3 ans
Devise de référence	Euro
Indice de référence	Eonia capitalisé Principale référence du marché monétaire de la zone euro, il est calculé sur la base de l'évolution du taux Eonia, moyenne des taux interbancaires, au jour le jour, transmis à la Banque centrale européenne par les Banques de référence et pondéré par le volume des opérations traitées. Il est calculé par la BCE sur une base « nombre de jours exact/360 jours » et publié par la Fédération bancaire européenne. Il est disponible sur le site internet www.emmi-benchmarks.eu
Date de création	15/12/2016
Code ISIN - Part R(C) de capitalisation	FR0013196656
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation
Abonnement	Oui
Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,5 % acquis au réseau distributeur, non acquis au Fonds
Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant
Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	0,95 % TTC de l'actif net Le Fonds n'ayant pas encore clôturé son premier exercice comptable (première clôture décembre 2017), les frais courants indiqués correspondent aux frais de gestion estimés que le Fonds devrait supporter pour l'exercice à venir : 1,26 % TTC de l'actif net (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement). Dont rétrocession au réseau distributeur : 0,48 % TTC de l'actif net
Frais indirects maximum ⁽¹⁾	0,65 % TTC de l'actif net. Les frais indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres fonds. Ces frais seront amenés à évoluer selon la composition de Sélectiz dans la limite des frais indirects maximum indiqués ci-dessus.
Commission de surperformance	Néant
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part, cours inconnu
Souscription minimale initiale	Un dix-millième de part
Valeur liquidative d'origine	100 €
Fréquence de valorisation de la valeur liquidative	Quotidienne
Heure de centralisation	12 h 30
Échelle de risque et de rendement ⁽²⁾	1 2 3 4 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit –⁽¹⁾ Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. –⁽²⁾ L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. L'indicateur de risque de niveau 4 reflète l'exposition du FCP aux marchés des actions, aux marchés de taux et aux changes, dans le cadre d'une stratégie flexible. Le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque de liquidité et les impacts des techniques de gestion, notamment des instruments financiers à terme du Fonds ne sont pas pris en compte dans l'indicateur.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.caisse-epargne.fr. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Document non contractuel, rédigé en décembre 2016. Sélectiz est un FIA géré par Natixis Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 90009 en date du 22 mai 1990. Société anonyme au capital de 50 434 604,76 € – RCS Paris 329 450 738 – Agrément AMF n° GP 90-009 – 21, quai d'Austerlitz, 75634 Paris Cedex 13 – Tél. : +33 1 78 40 80 00.



BPCÉ. Société Anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € – RCS Paris 493 455 042 – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – BPCÉ, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08 045 100.



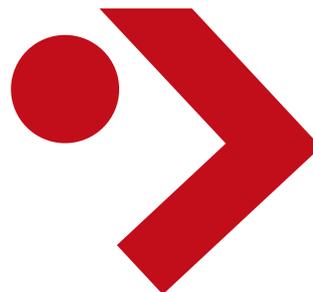
CAISSE D'ÉPARGNE

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF et produit à titre purement indicatif.



SÉLECTIZ PLUS

UNE SOLUTION DE LA GAMME SÉLECTIZ



Le Fonds **Sélectiz Plus** a pour objectif d'obtenir une performance de 5 % par an au-delà de l'indice Eonia¹ capitalisé (*indice de référence du marché monétaire euro*) sur une durée minimale de placement de 5 ans.

Sélectiz Plus n'est pas garanti, il présente un risque de perte en capital.

EXPERTISES

Sélectiz Plus sélectionne des fonds issus des nombreuses expertises des sociétés de gestion de notre Groupe. Ces sociétés sont saluées et récompensées pour la qualité de leur gestion². Les références à un prix ne préjugent pas des résultats futurs des fonds ou des gestionnaires.

L'association des différents fonds sélectionnés dans **Sélectiz Plus** permet d'accéder à un univers d'investissement large et varié, tant en termes de zones géographiques qu'en termes de classes d'actifs (actions, obligations, monétaire ou devises). À ce titre, **Sélectiz Plus** pourra être exposé aux risques actions, de taux ou de change.

AGILITÉ

Tous les fonds retenus par **Sélectiz Plus** ont en commun de disposer de larges marges de manœuvre dans leur gestion. Cette latitude permet à chaque gérant de prendre les décisions qui lui semblent les plus pertinentes au regard du contexte économique et financier. Ainsi, chaque gérant peut ajuster au mieux l'allocation de son fonds en fonction de ses convictions.

PILOTAGE

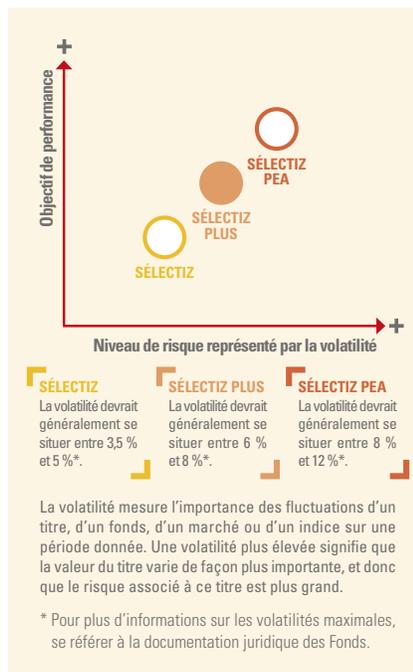
La composition de **Sélectiz Plus** est pilotée dans la durée en cohérence avec son objectif de performance et sa limite de risque.

Au fil du temps, certaines expertises peuvent sembler plus adaptées que d'autres dans un environnement économique donné.

Pour répondre à cette réalité, l'équipe dédiée en charge de **Sélectiz Plus** fait évoluer sa composition dès que nécessaire. Elle privilégie des fonds complémentaires et cherche ainsi à mieux diversifier votre investissement. L'exposition aux actions variera de 0 à 100 %.

1. L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. À la date de réalisation du document, le 12/12/2016, le taux Eonia est égal à - 0,35 %, cela correspondrait à un objectif de performance de 4,65 % par an environ pour Sélectiz Plus sur sa durée minimale de placement recommandée, hors frais liés au cadre d'investissement.
2. Parmi ces récompenses, certaines priment les sociétés de gestion avec lesquelles les CGP déclarent travailler le plus et qui sont rémunérés sur la base de rétrocessions par lesdites sociétés. Pour en savoir plus, référez-vous au volet du dépliant de la gamme Sélectiz « Accéder au savoir-faire de plusieurs sociétés de gestion reconnues de notre Groupe ».

POINT D'ATTENTION Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.caisse-epargne.fr



PROFIL DE RISQUE

Sélectiz Plus n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital.

Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants :

- risque actions, risque de taux, risque de crédit, risque de change ;
- risque de gestion discrétionnaire ;
- risque de contrepartie, risque de liquidité ;
- etc...

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Asset Management sur simple demande ou sur le site internet www.caisse-epargne.fr



CAISSE D'ÉPARGNE

UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE



Parce qu'il est important de vous tenir régulièrement informés de l'évolution de **Sélectiz Plus**, retrouvez sur www.caisse-epargne.fr/selectiz :

- la composition du produit ;
- des vidéos d'actualité sur les fonds entrant dans la composition des produits de la gamme Sélectiz ;
- le rapport d'investissement mensuel ;
- des flashes spéciaux lors des évolutions de la composition de votre produit.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Société de gestion	Natixis Asset Management							
Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type FIA							
Classification AMF	Diversifiés							
Nourricier	Non							
Durée de placement recommandée	5 ans							
Devise de référence	Euro							
Indice de référence	Eonia capitalisé Principale référence du marché monétaire de la zone euro, il est calculé sur la base de l'évolution du taux Eonia, moyenne des taux interbancaires, au jour le jour, transmis à la Banque centrale européenne par les Banques de référence et pondéré par le volume des opérations traitées. Il est calculé par la BCE sur une base « nombre de jours exact/360 jours » et publié par la Fédération bancaire européenne. Il est disponible sur le site internet www.emmi-benchmarks.eu							
Date de création	15/12/2016							
Code ISIN - Part R(C) de capitalisation	FR0013196680							
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation							
Abonnement	Oui							
Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,5 % acquis au réseau distributeur, non acquis au Fonds							
Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant							
Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	1,25 % TTC de l'actif net Le Fonds n'ayant pas encore clôturé son premier exercice comptable (première clôture décembre 2017), les frais courants indiqués correspondent aux frais de gestion estimés que le Fonds devrait supporter pour l'exercice à venir : 1,69 % TTC de l'actif net (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement). Dont rétrocession au réseau distributeur : 0,69 % TTC de l'actif net							
Frais indirects maximum ⁽¹⁾	0,75 % TTC de l'actif net. Les frais indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres fonds. Ces frais seront amenés à évoluer selon la composition de Sélectiz Plus dans la limite des frais indirects maximum indiqués ci-dessus.							
Commission de surperformance	Néant							
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part, cours inconnu							
Souscription minimale initiale	Un dix-millième de part							
Valeur liquidative d'origine	100 €							
Fréquence de valorisation de la valeur liquidative	Quotidienne							
Heure de centralisation	12 h 30							
Échelle de risque et de rendement ⁽²⁾	<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td style="border: 2px solid black;">5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7		

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit –⁽¹⁾ Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. –⁽²⁾ L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. L'indicateur de risque de niveau 5 reflète l'exposition du FCP aux marchés des actions, aux marchés de taux et aux changes, dans le cadre d'une stratégie flexible. Le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie et les impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme du Fonds ne sont pas pris en compte dans l'indicateur.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.caisse-epargne.fr. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Document non contractuel, rédigé en décembre 2016. Sélectiz Plus est un FIA géré par Natixis Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 90009 en date du 22 mai 1990. Société anonyme au capital de 50 434 604,76 € – RCS Paris 329 450 738 – Agrément AMF n° GP 90-009 – 21, quai d'Austerlitz, 75634 Paris Cedex 13 – Tél. : +33 1 78 40 80 00.



BPCE, Société Anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € – RCS Paris 493 455 042 – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08 045 100.



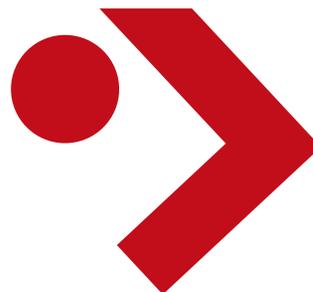
CAISSE D'ÉPARGNE

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF et produit à titre purement indicatif.



SÉLECTIZ PEA

UNE SOLUTION DE LA GAMME SÉLECTIZ



Le Fonds **Sélectiz PEA** a pour objectif d'obtenir une performance la plus proche possible de celle des marchés actions sur une durée minimale de placement de 5 ans.

Pour ce faire, **Sélectiz PEA** sélectionne différents fonds dont l'association se traduit par une exposition globale aux actions pouvant osciller entre 40 % et 100 %¹.

Sélectiz PEA n'est pas garanti, il présente un risque de perte en capital.

EXPERTISES

Sélectiz PEA sélectionne des fonds issus des nombreuses expertises des sociétés de gestion de notre Groupe. Ces sociétés sont saluées et récompensées pour la qualité de leur gestion². Les références à un prix ne préjugent pas des résultats futurs des fonds ou des gestionnaires.

L'association des différents fonds sélectionnés dans **Sélectiz PEA** permet d'accéder à un univers large et varié, tant en termes de zones géographiques qu'en termes de classes d'actifs : en premier lieu les actions, mais aussi les obligations, le monétaire ou les devises. À ce titre, **Sélectiz PEA** pourra être exposé aux risques actions, de taux ou de change.

AGILITÉ

Sélectiz PEA associe des fonds actions et des fonds diversifiés, tous éligibles au PEA. Ces derniers disposent de larges marges de manœuvre pour déterminer notamment leurs expositions aux actions.

Au final, l'exposition globale aux actions résultant de cette association de fonds représente entre 40 % et 100 % de **Sélectiz PEA**. Le complément est exposé à d'autres classes d'actifs telles que les obligations, le monétaire ou les devises.

PILOTAGE

La composition de **Sélectiz PEA** est pilotée dans la durée en cohérence avec son objectif de performance et sa limite de risque.

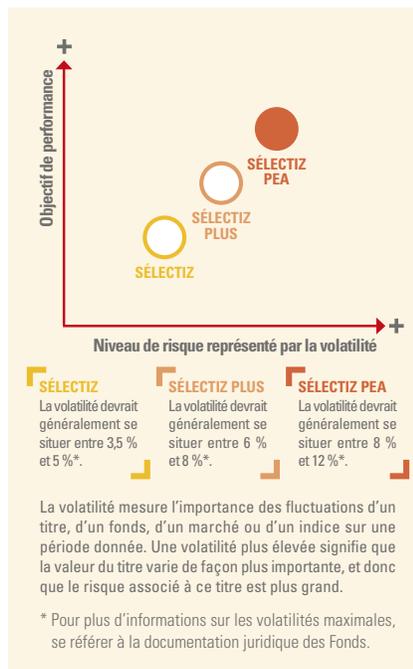
Au fil du temps, certaines expertises peuvent sembler plus adaptées que d'autres dans un environnement économique donné.

Pour répondre à cette réalité, l'équipe dédiée en charge de **Sélectiz PEA** fait évoluer sa composition dès que nécessaire. Elle privilégie des fonds complémentaires et cherche ainsi à mieux diversifier votre investissement. L'exposition aux actions variera de 40 % à 100 %.

1. Du fait de son investissement dans des fonds qui respectent chacun le ratio d'investissement de 75 % en titres éligibles au PEA, **Sélectiz PEA** est également éligible au PEA. L'exposition actions finale pourra varier entre 40 % et 100 % grâce notamment au recours à des contrats financiers potentiellement mis en place dans les fonds sélectionnés.

2. Parmi ces récompenses, certaines priment les sociétés de gestion avec lesquelles les CGP déclarent travailler le plus et qui sont rémunérés sur la base de rétrocessions par lesdites sociétés. Pour en savoir plus, référez-vous au volet du dépliant de la gamme **Sélectiz** « Accéder au savoir-faire de plusieurs sociétés de gestion reconnues de notre Groupe ».

POINT D'ATTENTION Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.caisse-epargne.fr



PROFIL DE RISQUE

Sélectiz PEA n'est pas garanti : **il existe un risque de perte en capital.**

Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants :

- risque actions, risque de taux, risque de crédit, risque de change ;
- risque de gestion discrétionnaire ;
- risque de contrepartie, risque de liquidité ;
- etc...

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Asset Management sur simple demande ou sur le site internet www.caisse-epargne.fr



CAISSE D'ÉPARGNE

UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE



Parce qu'il est important de vous tenir régulièrement informés de l'évolution de **Sélectiz PEA**, retrouvez sur www.caisse-epargne.fr/selectiz :

- la composition du produit ;
- des vidéos d'actualité sur les fonds entrant dans la composition des produits de la gamme Sélectiz ;
- le rapport d'investissement mensuel ;
- des flashs spéciaux lors des évolutions de la composition de votre produit.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Société de gestion	Natixis Asset Management							
Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type FIA							
Classification AMF	Diversifiés							
Nourricier	Non							
Durée de placement recommandée	5 ans							
Devise de référence	Euro							
Indice de référence	Néant Le Fonds n'a pas d'indicateur de référence mais sa performance peut être comparée, a posteriori et à titre indicatif, à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis en euro. Cet indice est représentatif de la performance des marchés d'actions européens. Il est calculé par MSCI (Morgan Stanley Capital International) et exprimé en euro. Il est composé d'environ 450 sociétés basées dans 16 pays européens développés. Il est disponible sur www.msibarra.com							
Date de création	15/12/2016							
Code ISIN - Part R(C) de capitalisation	FR0013196672							
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation, Plan d'Épargne en Actions (PEA)							
Abonnement	Oui							
Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,5 % acquis au réseau distributeur, non acquis au Fonds							
Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant							
Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	1,55 % TTC de l'actif net Le Fonds n'ayant pas encore clôturé son premier exercice comptable (première clôture décembre 2017), les frais courants indiqués correspondent aux frais de gestion estimés que le Fonds devrait supporter pour l'exercice à venir : 2,05 % TTC de l'actif net (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement). Dont rétrocession au réseau distributeur : 0,86 % TTC de l'actif net							
Frais indirects maximum ⁽¹⁾	0,90 % TTC de l'actif net. Les frais indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres fonds. Ces frais seront amenés à évoluer selon la composition de Sélectiz PEA dans la limite des frais indirects maximum indiqués ci-dessus.							
Commission de surperformance	Néant							
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part, cours inconnu							
Souscription minimale initiale	Un dix-millième de part							
Valeur liquidative d'origine	100 €							
Fréquence de valorisation de la valeur liquidative	Quotidienne							
Heure de centralisation	12 h 30							
Échelle de risque et de rendement ⁽²⁾	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px 5px;">1</td> <td style="padding: 2px 5px;">2</td> <td style="padding: 2px 5px;">3</td> <td style="padding: 2px 5px;">4</td> <td style="padding: 2px 5px;">5</td> <td style="padding: 2px 5px; border: 2px solid red;">6</td> <td style="padding: 2px 5px;">7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7		

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. — ⁽¹⁾ Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent.

⁽²⁾ L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. L'indicateur de risque de niveau 6 reflète l'exposition du FCP aux marchés des actions, aux marchés de taux et aux changes, dans le cadre d'une stratégie flexible. Le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque de liquidité et les impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme du Fonds ne sont pas pris en compte dans l'indicateur.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.caisse-epargne.fr. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Document non contractuel, rédigé en décembre 2016.

Sélectiz PEA est un FIA géré par Natixis Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 90009 en date du 22 mai 1990. Société anonyme au capital de 50 434 604,76 € – RCS Paris 329 450 738 – Agrément AMF n° GP 90-009 – 21, quai d'Austerlitz, 75634 Paris Cedex 13 – Tél. : +33 1 78 40 80 00.



BPCE, Société Anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € – RCS Paris 493 455 042 – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08 045 100.



CAISSE D'ÉPARGNE

ALLOCATION PILOTÉE ÉQUILIBRE

BÉNÉFICIEZ D'UNE ALLOCATION PRIVILÉGIANT LA COMPLÉMENTARITÉ DES MARCHÉS ACTIONS ET OBLIGATAIRES



CAISSE D'ÉPARGNE

Les produits d'allocation
Les produits géographiques
actions à thématiques
Les produits d'allocation
Les produits géographiques
Les produits de taux
Les produits actions à thématiques
de taux
de taux
de taux

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF

LES PRODUITS D'ALLOCATION

ALLOCATION PILOTÉE ÉQUILIBRE

- ✓ Une solution d'épargne pouvant investir sur un large éventail de marchés financiers
- ✓ Une allocation pilotée au quotidien par des gérants experts
- ✓ La mise à disposition d'un suivi mensuel détaillé de la composition et du comportement de votre investissement

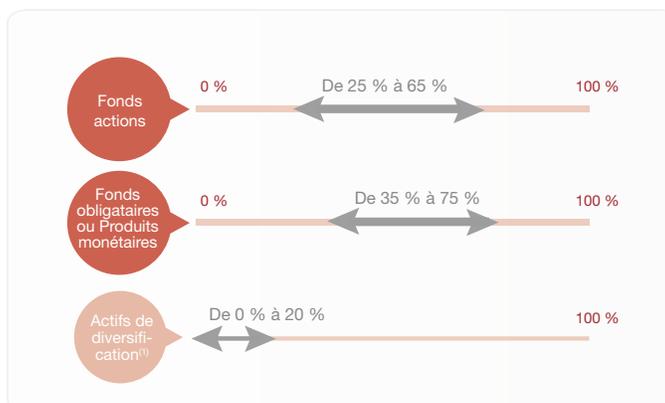
OPTEZ POUR UN PLACEMENT DIVERSIFIÉ

« EN TANT QU'EXPERTS DES MARCHÉS FINANCIERS, NOTRE SAVOIR-FAIRE CONSISTE À ASSOCIER DES CLASSES D'ACTIFS QUI SE COMPORTENT DIFFÉREMMENT EN TERMES DE PERFORMANCE ET DE RISQUE »

Jean-Paul Fernandes,
GÉRANT D'ALLOCATION
PILOTÉE ÉQUILIBRE

Avec Allocation Pilotée Équilibre, vous répartissez votre épargne sur un large éventail de marchés financiers internationaux. À travers un seul Fonds, vous bénéficiez d'investissements pouvant être très diversifiés et présentant des profils de performance et de risque complémentaires. Vous accédez aux différentes classes d'actifs, actions, obligations ou produits monétaires et, dans une moindre mesure, actifs de diversification⁽¹⁾, via une sélection de supports d'investissement adaptés aux opportunités de marchés et reflétant les convictions de gérants experts.

⁽¹⁾ Obligations à haut rendement (obligations présentant un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important), obligations convertibles (obligations pouvant être converties en actions), obligations émergentes, actions de petite et moyenne capitalisation, actions émergentes, stratégies de rendement absolu (c'est-à-dire une performance visant à être décorrélée des marchés), matières premières via des contrats financiers.



Source : Natixis Asset Management

TIREZ PARTI DE LA COMPLÉMENTARITÉ DES MARCHÉS ACTIONS ET OBLIGATAIRES À TRAVERS UNE SOLUTION D'ÉPARGNE ÉVOLUTIVE

Pour s'ajuster au contexte boursier dans les principales régions du monde, l'exposition d'Allocation Pilotée Équilibre sur les marchés actions via des Fonds peut évoluer entre 25 % au minimum et 65 % au maximum. Cette souplesse, encadrée par des bornes bien définies, a un double objectif : pouvoir accompagner les phases de hausse des actions, en fonction des anticipations du gérant, et au contraire, essayer d'amortir les effets d'un marché baissier en réduisant l'investissement actions au profit des autres produits financiers.

Point d'attention : Allocation Pilotée Équilibre permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital).

RESTEZ EN PERMANENCE INFORMÉ SUR VOTRE INVESTISSEMENT

Vous avez accès, chaque mois, à un relevé détaillé et explicatif vous présentant les performances du Fonds Allocation Pilotée Équilibre, les investissements réalisés par l'équipe de gestion, les choix de placement faits, les répartitions par pays et secteurs, ainsi que les principaux Fonds détenus. Ainsi vous pouvez suivre précisément et régulièrement la composition de votre investissement.

POINT D'ATTENTION Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée de placement recommandée. Avant tout investissement



Jean-Paul Fernandes



2 QUESTIONS AU GÉRANT D'ALLOCATION PILOTÉE ÉQUILIBRE

Comment faites-vous évoluer l'allocation entre les différents produits actions, obligataires et monétaires ?

“ Allocation Pilotée Équilibre cherche à bénéficier du potentiel des marchés actions, tout en accordant une place importante à des produits jugés moins risqués. La répartition de référence de l'Indice⁽¹⁾ que nous cherchons à battre est de 50 % en produits actions et de 50 % en produits de taux. Pour nous adapter aux évolutions des marchés, en fonction de nos anticipations, nous avons défini des marges de manœuvre différenciées de part et d'autre de cette répartition de référence, selon que les marchés actions sont orientés à la hausse ou à la baisse. Concrètement, dans un contexte favorable aux actions, l'investissement dans des Fonds actions pourra être porté à 65 %, soit +15 % par rapport à la répartition de référence. A contrario, en cas d'évolution à la baisse, notre investissement sur ces mêmes marchés actions pourra descendre jusqu'à un minimum de 25 %, soit -25 % par rapport à la répartition de référence, au profit des produits obligataires et monétaires. C'est au sein de ces bornes que nous pilotons au plus près l'allocation mise en œuvre dans ce Fonds. ”

(1) L'indice de référence est composé de 50 % du MSCI World dividendes nets réinvestis et de 50 % du Barclays Euro Aggregate.

Pourquoi investir dans un produit diversifié ?

“ En privilégiant la diversification sur plusieurs marchés financiers, en fonction de nos anticipations, notre objectif consiste à aller chercher de la performance là où elle se trouve et au bon moment. Mais si le raisonnement est simple, la pratique l'est nettement moins !

Nous devons nous intéresser dans le détail aux marchés financiers mondiaux et analyser toutes les données économiques. En tant qu'experts des marchés financiers, notre savoir-faire consiste à choisir les investissements les plus pertinents, tout en associant des classes d'actifs qui se comportent différemment en termes de performance et de risque. ”

OBJECTIF DE GESTION

Allocation Pilotée Équilibre Allocation Pilotée Équilibre a pour objectif de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composite suivant : 50 % Barclays Euro Aggregate et 50 % MSCI World sur sa durée de placement recommandée supérieure à 3 ans. L'indice Barclays Euro Aggregate (coupons réinvestis) est représentatif de la performance des obligations à revenus fixes libellées en euro.. L'indice MSCI World (dividendes réinvestis, cours de clôture) est représentatif de la performance des grandes et moyennes capitalisations des marchés développés.

PROFIL DE RISQUE

Allocation Pilotée Équilibre n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque de gestion discrétionnaire, risque de taux, risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque lié aux obligations convertibles, risque de crédit, risque lié à la surexposition, risque de change, risqué lié aux marchés émergents, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque lié aux matières premières. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Asset Management sur simple demande ou sur le site internet www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Indicateur de risque et de rendement* :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète l'exposition équilibrée de l'OPC aux marchés des actions internationales et aux marchés de taux de la zone euro. Le risque de contrepartie et le risque de crédit du Fonds ne sont pas pris en compte dans l'indicateur.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.caisse-epargne.fr/opcvm.

COMPTE-TITRES ASSURANCE VIE
ÉLIGIBILITÉ

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

■ Société de gestion	Natixis Asset Management
■ Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type FIA
■ Classification AMF	Diversifiés
■ Nourricier	Non
■ Durée de placement recommandée	Supérieure à 3 ans
■ Devise de référence	Euro
■ Indice de référence	Indice composite 50 % Barclays Euro Aggregate et 50 % du MSCI World dividendes nets réinvestis en euro. Le Barclays Euro Aggregate est un indice publié par Barclays Capital, composé de titres obligataires à taux fixe libellés en euro, de maturité supérieure à 1 an. Il est disponible sur www.index.barcap.com . Le MSCI World est un indice actions composé de près de 1 500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85 % de la capitalisation de chacun de leur pays respectif. Il est disponible sur www.msicbarra.com .
■ Date de création	29/12/2014
■ Code ISIN – Part R de capitalisation	FR 0012333201
■ Affectation des résultats	Capitalisation
■ Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation
■ Abonnement	Oui
■ Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,00 % acquis au réseau distributeur, non acquis au Fonds
■ Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant
■ Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	1,00 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés en date de l'exercice clos le 31 décembre 2015 : 1,42 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement). ↳ dont rétrocession au réseau distributeur : 0,66 % TTC de l'actif net
■ Frais indirects ⁽¹⁾⁽²⁾ maximum	1,50 % TTC de l'actif net
■ Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part, cours inconnu
■ Souscription minimale initiale	Néant
■ Valeur liquidative d'origine	100 €
■ Valorisation	Quotidienne
■ Heure de centralisation	12h30
■ Échelle de risque ⁽³⁾	1 2 3 4 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

⁽¹⁾ Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – ⁽²⁾ Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. – ⁽³⁾ L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculé à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement cet indicateur peut évoluer.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.nam.natixis.com. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Document non contractuel. Achevé de rédiger en juin 2016.

Allocation Pilotée Équilibre est un FIA géré par Natixis Asset Management – Société de gestion de portefeuille – RCS Paris 329450738 – 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris – Agrément n°GP 90-009 – Société Anonyme au capital de 50 434 604,76 euros.
FIA agréé par l'AMF le 12/12/2014.

 BPCE. Société Anonyme à directeur et conseil de surveillance, au capital de 155 742 320 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.



ALLOCATION PILOTÉE OFFENSIVE

BÉNÉFICIEZ D'UNE ALLOCATION PRIVILÉGIANT LE DYNAMISME DES MARCHÉS ACTIONS



CAISSE D'ÉPARGNE

Les produits
d'allocation
de taux
actions à
thématiques
Les produits
géographiques
Les produits
d'allocation
Les produits
géographiques
de taux
Les produits
de taux
Les produits
actions à
thématiques
de taux

**Les produits
d'allocation**

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF

LES PRODUITS D'ALLOCATION

ALLOCATION PILOTÉE OFFENSIVE

- ✓ Une solution d'épargne pouvant investir sur un large éventail de marchés financiers
- ✓ Une allocation pilotée au quotidien par des gérants experts disposant de réelles marges de manœuvre pour privilégier le dynamisme des actions
- ✓ La mise à disposition d'un suivi mensuel détaillé de la composition et du comportement de votre investissement

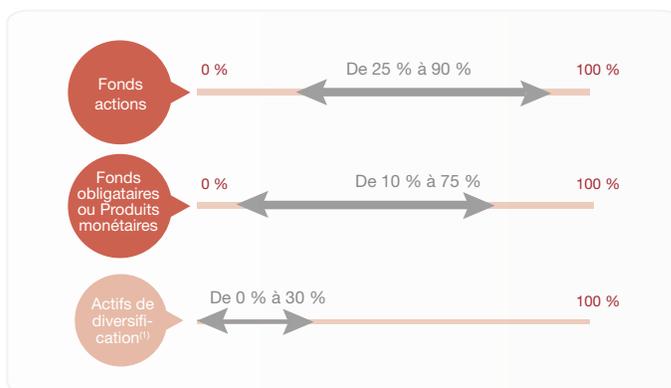
OPTEZ POUR UN PLACEMENT DIVERSIFIÉ

Avec Allocation Pilotée Offensive, vous répartissez votre épargne sur un large éventail de marchés financiers internationaux. À travers un seul Fonds, vous bénéficiez d'investissements pouvant être très diversifiés et présentant des profils de performance et de risque complémentaires. Vous accédez aux différentes classes d'actifs, actions, obligations, produits monétaires et, dans une moindre mesure, actifs de diversification⁽¹⁾, via une sélection de supports d'investissement adaptés aux opportunités de marchés et reflétant les convictions de gérants experts.

(1) Obligations à haut rendement (obligations présentant un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important), obligations convertibles (obligations pouvant être converties en actions), obligations émergentes, actions de petite et moyenne capitalisation, actions émergentes, stratégies de rendement absolu (c'est-à-dire une performance visant à être décorrélée des marchés), matières premières.

« EN TANT QU'EXPERTS DES MARCHÉS FINANCIERS, NOTRE SAVOIR-FAIRE CONSISTE À ASSOCIER DES CLASSES D'ACTIFS QUI SE COMPORTENT DIFFÉREMMENT EN TERMES DE PERFORMANCE ET DE RISQUE »

Jean-Paul Fernandes,
GÉRANT D'ALLOCATION
PILOTÉE OFFENSIVE



Source : Natixis Asset Management

PRIVILÉGIEZ LE DYNAMISME DES ACTIONS AVEC UNE EXPOSITION QUI S'ADJUSTE AUX CONTEXTES BOURSIERS

Allocation Pilotée Offensive vise à capter le potentiel de hausse des marchés actions en cherchant à s'adapter aux différentes phases boursières. En effet, l'exposition d'Allocation Pilotée Offensive sur les marchés actions via des Fonds évolue quotidiennement, entre 25 % au minimum et 90 % au maximum. L'objectif de ces bornes offensives est de pouvoir largement accompagner les phases de hausse des actions en fonction des anticipations du gérant. A contrario, lors de périodes baissières, l'investissement sur les Fonds actions peut être fortement réduit, au profit des autres produits financiers, dans le but notamment de protéger les plus-values latentes après une période favorable.

Point d'attention: Allocation Pilotée Offensive permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital).

RESTEZ EN PERMANENCE INFORMÉ SUR VOTRE INVESTISSEMENT

Vous avez accès chaque mois à un relevé détaillé et explicatif vous présentant les performances du Fonds Allocation Pilotée Offensive, les investissements réalisés par l'équipe de gestion, les choix de placement faits, les répartitions par pays et secteurs, ainsi que les principaux Fonds détenus. Ainsi vous pouvez suivre précisément et régulièrement la composition de votre investissement.

POINT D'ATTENTION Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée de placement recommandée. Avant tout investissement



2 QUESTIONS AU GÉRANT D'ALLOCATION PILOTÉE OFFENSIVE

Pourquoi investir dans un produit diversifié ?

“ En privilégiant la diversification sur plusieurs marchés financiers, en fonction de nos anticipations, notre objectif consiste à aller chercher de la performance là où elle se trouve et au bon moment. Mais si le raisonnement est simple, la pratique l'est nettement moins ! Nous devons nous intéresser dans le détail aux marchés financiers mondiaux et analyser toutes les données économiques. En tant qu'experts des marchés financiers, notre savoir-faire consiste à choisir les investissements les plus pertinents, tout en associant des classes d'actifs qui se comportent différemment en termes de performance et de risque. ”

Comment faites-vous évoluer l'allocation entre les différents produits actions, obligataires et monétaires ?

“ Allocation Pilotée Offensive cherche avant tout à bénéficier du potentiel des marchés actions internationaux en investissant dans des Fonds. La répartition de référence de l'indice⁽¹⁾ que nous cherchons à battre est de 75 % en produits actions et de 25 % en produits de taux. Nous avons défini des marges de manœuvre différenciées de part et d'autre de cette répartition de référence, selon que les marchés actions sont orientés à la hausse ou à la baisse, en fonction de nos anticipations. Concrètement, dans un contexte favorable aux actions, l'investissement dans des Fonds actions pourra être porté à 90 %, soit + 15 % par rapport à la répartition de référence. A contrario, notre investissement dans ces mêmes Fonds actions pourra descendre jusqu'à un minimum de 25 %, soit - 50 % par rapport à la répartition de référence, au profit des Fonds obligataires et monétaires. C'est au sein de ces bornes, volontairement marquées, que nous pilotons au plus près l'allocation, dans le but de bénéficier du dynamisme des actions. ”

(1) L'indice de référence est composé de 75 % du MSCI World dividendes nets réinvestis et de 25 % du Barclays Euro Aggregate.

OBJECTIF DE GESTION

Allocation Pilotée Offensive a pour objectif de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composite suivant : 75 % MSCI World et 25 % Barclays Euro Aggregate sur sa durée de placement recommandée supérieure à 5 ans. L'indice Barclays Euro Aggregate (coupons réinvestis) est représentatif de la performance des obligations à revenus fixes libellées en euro. L'indice MSCI World (dividendes réinvestis, cours de clôture) est représentatif de la performance des grandes et moyennes capitalisations des marchés développés.

PROFIL DE RISQUE

Allocation Pilotée Offensive n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque de gestion discrétionnaire, risque de taux, risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque lié aux obligations convertibles, risque de crédit, risque lié à la surexposition, risque de change, risqué lié aux marchés émergents, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque lié aux matières premières.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Asset Management sur simple demande ou sur le site internet www.caisse-epargne.fr/opcv.

Indicateur de risque et de rendement* :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 5 reflète l'exposition diversifiée de l'OPC avec prédominance des marchés d'actions internationales par rapport aux marchés de taux de la zone euro. Le risque de contrepartie et le risque de crédit du Fonds ne sont pas pris en compte dans l'indicateur.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.caisse-epargne.fr/opcv.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

■ Société de gestion	Natixis Asset Management	
■ Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type FIA	
■ Classification AMF	Diversifiés	
■ Nourricier	Non	
■ Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans	
■ Devise de référence	Euro	
■ Indice de référence	Indice composite 25 % Barclays Euro Aggregate et 75 % du MSCI World dividendes nets réinvestis en euros. Le Barclays Euro Aggregate est un indice publié par Barclays Capital, composé de titres obligataires à taux fixe libellés en euro, de maturité supérieure à 1 an. Il est disponible sur www.index.barcap.com . Le MSCI World est un indice actions composé de près de 1500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85 % de la capitalisation de chacun de leur pays respectif. Il est disponible sur www.msccibarra.com .	
■ Date de création	29/12/2014	
■ Code ISIN – Part R de capitalisation	FR 0012333219	
■ Affectation des résultats	Capitalisation	
■ Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation	
■ Abonnement	Oui	
■ Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,00 % acquis au réseau distributeur, non acquis au Fonds	
■ Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant	
■ Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	1,00 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés en date de l'exercice clos le 31 décembre 2015 : 1,40% TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative. (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).	↻ dont rétrocession au réseau distributeur : 0,66 % TTC de l'actif net
■ Frais indirects ^{(1) (2)} maximum	1,50 % TTC de l'actif net	
■ Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part, cours inconnu	
■ Souscription minimale initiale	Néant	
■ Valeur liquidative d'origine	100 €	
■ Valorisation	Quotidienne	
■ Heure de centralisation	12h30	
■ Échelle de risque ⁽³⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (2) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. – (3) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.nam.natixis.com. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Document non contractuel. Achevé de rédiger en juin 2016.

Allocation Pilotée Offensive est un FIA géré par Natixis Asset Management – Société de gestion de portefeuille – RCS Paris 329 450 738 – 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris – Agrément n°GP 90-009 – Société Anonyme au capital de 50 434 604,76 €. FIA agréé par l'AMF le 12/12/2014.

 Bpce, Société Anonyme à directeur et conseil de surveillance, au capital de 155 742 320 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. Bpce, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.

LES PRODUITS À THÉMATIQUES

POUR PERSONNALISER SON ÉPARGNE ET SOUTENIR DES THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

- AAA Actions Agro Alimentaire
- Ecureuil Bénéfices Emploi
- Ecureuil Bénéfices Environnement
- Natixis Actions Euro PME
- OPCI Immo Diversification
- OPCI France Europe Immo

AAA ACTIONS AGRO ALIMENTAIRE

BÉNÉFICIEZ DES ESPÉRANCES DE CROISSANCE DES SECTEURS DE L'ALIMENTAIRE ET DE LA CONSOMMATION



CAISSE D'ÉPARGNE

Les produits d'allocation
Les produits d'allocation
Les produits géographiques
Les produits géographiques
Les produits de taux
Les produits de taux
Les produits actions à thématiques
Les produits actions à thématiques
de taux
de taux
de taux

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF

LES PRODUITS ACTIONS À THÉMATIQUES

AAA ACTIONS AGRO ALIMENTAIRE



- ✓ Un Fonds actions à thématiques, investi dans des secteurs traditionnellement défensifs de l'économie mondiale
- ✓ Une solution d'épargne liée à la croissance régulière des entreprises de l'alimentaire et de la consommation
- ✓ Une connaissance approfondie des entreprises par une équipe spécialiste de ces secteurs depuis 30 ans

OPTEZ POUR UNE SOLUTION D'ÉPARGNE THÉMATIQUE ALIMENTAIRE ET CONSOMMATION

Avec AAA Actions Agro Alimentaire, vous accédez à une combinaison originale de secteurs : l'alimentaire, la distribution, la restauration, les biens pour la personne et la maison. AAA Actions Agro Alimentaire investit dans des entreprises majoritairement européennes, mais aussi internationales, pour tirer parti des différentes dynamiques mondiales.

« NOTRE OBJECTIF EST D'IDENTIFIER LES SOCIÉTÉS LES PLUS PROMETTEUSES DE L'ALIMENTAIRE ET DE LA CONSOMMATION AU SENS LARGE »

Françoise Lafitte
GÉRANTE D'AAA ACTIONS
AGRO ALIMENTAIRE



Source : Natixis Asset Management

BÉNÉFICIEZ DE L'EXPERTISE D'UNE ÉQUIPE DE GESTION EXPÉRIMENTÉE

AAA Actions Agro Alimentaire est géré depuis 20 ans par la même équipe. Celle-ci possède une connaissance pointue de chaque entreprise de l'alimentaire et de la consommation et une compréhension approfondie des caractéristiques et dynamiques d'évolution des secteurs de cette filière. Avec AAA Actions Agro Alimentaire, vous bénéficiez de toute l'implication d'une équipe à l'expertise reconnue.

BÉNÉFICIEZ DES ESPÉRANCES DE CROISSANCE DE SECTEURS PORTEURS ET PÉRENNES

La consommation et l'alimentaire sont des secteurs traditionnellement défensifs, moins sensibles aux cycles de marché et à l'évolution de la conjoncture économique. Ces secteurs vont être au centre des enjeux mondiaux pour les années à venir et afficher des dynamiques favorables de long terme.



Corbeille d'or 2016 pour l'ensemble de la gamme sur 1 an dans la catégorie banques à réseau. Les références à un prix ne préjugent pas des résultats futurs des fonds et des sociétés de gestion. La méthodologie retenue est disponible sur www.votreargent.lexpress.fr/placements.

POINT D'ATTENTION AAA Actions Agro Alimentaire permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.



Françoise Lafitte



2 QUESTIONS À LA GÉRANTE D'AAA ACTIONS AGRO ALIMENTAIRE

Pourquoi investir dans cette combinaison de secteurs liés à l'alimentaire et à la consommation ?

« Ces secteurs d'activité, je les connais bien, car j'analyse les groupes liés à l'alimentaire et à la consommation depuis 30 ans. Ils sont historiquement moins sensibles aux turbulences des marchés boursiers, car constitués d'entreprises bien implantées, aux résultats réguliers, souvent qualifiées de « valeurs refuges ». L'innovation produits et l'investissement pour soutenir leurs marques dynamisent les sociétés du secteur. Et les pays émergents sont au centre de leur stratégie, grâce à la croissance de leur classe moyenne et à l'amélioration du pouvoir d'achat. À travers AAA Actions Agro Alimentaire, nous cherchons à profiter de toutes ces particularités. »

Comment prenez-vous vos décisions d'investissement ?

« Notre objectif est d'identifier les sociétés les plus prometteuses de l'alimentaire et de la consommation au sens large : nous bénéficions d'une grande latitude d'investissement et pouvons sélectionner des entreprises de la consommation, comme Nestlé ou Danone, de la distribution, avec Carrefour, Hennes & Mauritz (H&M) ou Kingfisher, par exemple, des biens pour la personne – je peux citer L'Oréal –, ou de la restauration comme Sodexo ou Elicor. Nous investissons dans des entreprises de toute taille pour un maximum de flexibilité. En plus de l'analyse approfondie de chaque société, nous rencontrons très souvent les dirigeants pour comprendre leur stratégie et les grands enjeux de leur groupe. Si nous sommes convaincus, nous investissons dans l'entreprise et l'accompagnons sur le moyen terme. »

OBJECTIF DE GESTION

AAA Actions Agro Alimentaire a pour objectif de rechercher une surperformance par rapport à l'indice MSCI Europe dividendes nets réinvestis. La durée minimale de placement recommandée est de 5 ans. L'indice MSCI Europe dividendes nets réinvestis est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.

PROFIL DE RISQUE

AAA Actions Agro Alimentaire n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque de taux, risque de crédit, risque de change, risque de contrepartie.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Asset Management sur simple demande ou sur le site internet www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Indicateur de risque et de rendement* :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 5 reflète l'exposition thématique du Fonds aux marchés des actions européennes.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

Il convient de respecter la durée de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

■ Société de gestion	Natixis Asset Management								
■ Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM								
■ Classification AMF	Actions internationales								
■ Nourricier	Non								
■ Durée de placement recommandée	5 ans								
■ Devise de référence	Euro								
■ Indice de référence	MSCI Europe (cours de clôture, dividendes nets réinvestis, en euro) Indice actions exprimé en euro composé d'environ 450 valeurs européennes. Il est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières européennes. Il est disponible sur www.msctibarra.com .								
■ Date de création	1985 (SICAV) – 12 mai 2004 (FCP)								
■ Code ISIN – Part R de capitalisation	FR0010058529								
■ Code ISIN – Part R de distribution	FR0010062695								
■ Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrat d'assurance vie et de capitalisation								
■ Abonnement	Oui								
■ Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,50 % acquis au réseau distributeur, non acquis au fonds								
■ Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant								
■ Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	1,794 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (12/2015): 1,70 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).	➔ dont rétrocession au réseau distributeur : 0,99 % TTC de l'actif net.							
■ Modalités de souscription et de rachat	Un centième de part, cours inconnu								
■ Souscription minimale initiale	Un centième de part								
■ Valeur liquidative d'origine	417,84 € (à la création du FCP le 12 mai 2004)								
■ Valorisation	Quotidienne								
■ Heure de centralisation	15h30								
■ Échelle de risque ⁽²⁾	<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td style="border: 2px solid red;">5</td><td>6</td><td>7</td> </tr> </table>		1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7			

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

⁽¹⁾ Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – ⁽²⁾ L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

Natixis Asset Management – Direction Développement réseaux – Fiche produit AAA Actions Agro Alimentaire – Septembre 2016

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.nam.natixis.com Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Document non contractuel. Achevé de rédiger en août 2016.

AAA Actions Agro Alimentaire est un OPCVM géré par Natixis Asset Management – Société de gestion de portefeuille – RCS Paris 329450738 – 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris – Agrément n°GP 90-009 – Société Anonyme au capital de 50 434 604,76 €. OPCVM agréé par l'AMF le 12/02/2004.

BPCE. Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 155 742 320 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493455042.

BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.



CAISSE D'ÉPARGNE

ECUREUIL BÉNÉFICES EMPLOI

UN PLACEMENT ACTIONS RESPONSABLE EN FAVEUR DE L'EMPLOI EN FRANCE



CAISSE D'ÉPARGNE



Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF

LES PRODUITS ACTIONS À THÉMATIQUES

ECUREUIL BÉNÉFICES EMPLOI



Ecureuil Bénéfices Emploi est un Fonds nourricier du Fonds maître Insertion Emplois Dynamique (part RD).
Un Fonds nourricier est un Fonds investi au minimum à 85 % dans un seul autre Fonds qui prend alors la qualification de Fonds maître. Sa performance sera inférieure à celle de son Fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

- ✓ Une approche thématique qui vise à saisir des opportunités d'investissements socialement responsables
- ✓ Une recherche de performance reposant sur la sélection d'entreprises jugées potentiellement créatrices d'emplois en France en contrepartie d'une certaine prise de risque
- ✓ Un partenariat avec France Active pour sélectionner, en complément, des structures solidaires d'utilité sociale

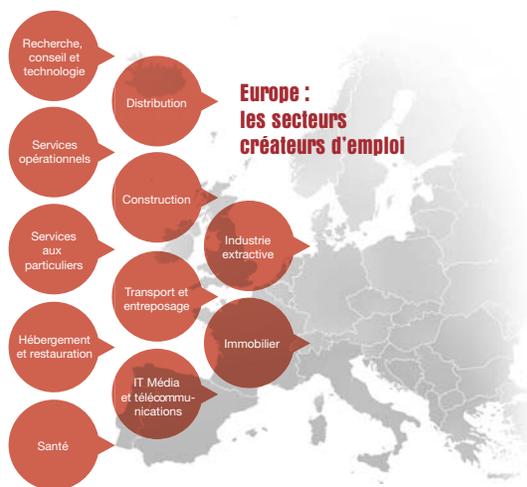
INVESTISSEZ DANS DES ENTREPRISES EUROPÉENNES QUI, SELON LE GÉRANT, PARTICIPENT À LA CRÉATION D'EMPLOI EN FRANCE

Grâce à un savoir-faire qualifié, à la présence de nombreux pôles de Recherche & Développement, ainsi que d'infrastructures de pointe, les entreprises françaises créent de l'emploi en France. De plus, la France bénéficie de nombreux projets d'investissements étrangers créateurs d'emploi⁽¹⁾. Pour en tirer parti, Ecureuil Bénéfices Emploi sélectionne les entreprises, majoritairement européennes, mais aussi internationales et issues de multiples secteurs d'activité, qui participent à cette dynamique de créations d'emplois sur le territoire national.

(1) Source : Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII) – « Rapport annuel 2013 ».

SOUTENEZ DES INVESTISSEMENTS DANS L'EMPLOI SOLIDAIRE

Pour capitaliser sur cette thématique, Ecureuil Bénéfices Emploi consacre 5 à 10 % de ses investissements au soutien d'entreprises françaises non cotées qui favorisent la création et la consolidation d'emplois, notamment pour les personnes en difficulté. Les projets sont choisis en partenariat avec France Active.



France Active est la première société d'investissement solidaire en France. Son objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises solidaires et des associations d'utilité sociale pour créer des emplois, prioritairement pour les personnes qui en sont exclues.

Source (pour les noms des secteurs) : McKinsey & Company « Dynamiser le marché du travail en France » – 2014.

BÉNÉFICIEZ DU POTENTIEL D'APPRECIATION D'ENTREPRISES JUGÉES EN DÉVELOPPEMENT

Les entreprises envisagent généralement de renforcer leurs effectifs lorsqu'elles ont besoin de produire davantage, de mettre en place de nouveaux projets, de gérer l'augmentation du chiffre d'affaires. La création d'emplois peut constituer un signal avant-coureur du développement des sociétés. Ecureuil Bénéfices Emploi vise à capter leur potentiel de performance.

POINT D'ATTENTION Ecureuil Bénéfices Emploi permet de profiter des performances potentielles des marchés actions internationaux en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il convient de respecter



2 QUESTIONS AU GÉRANT D'ECUREUIL BÉNÉFICES EMPLOI ET DE SON FONDS MAÎTRE INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE

Pourquoi proposer cette thématique d'investissement spécifique ?

« Notre approche, mise en œuvre dans notre gamme d'Investissements Socialement Responsables, consiste à connecter l'épargne et les besoins de l'économie. L'emploi est au cœur des préoccupations économiques et sociales en France, et nous souhaitons proposer une solution d'épargne en lien avec cette problématique. Sélectionner des entreprises dont on anticipe qu'elles vont avoir un impact positif sur l'emploi en France dans les 3 années à venir, correspond à notre ambition de création de valeur durable. À travers cette thématique, notre objectif est de démontrer que performance boursière et croissance des effectifs peuvent bel et bien aller de pair. »

Comment sélectionnez-vous les entreprises ?

« Nous cherchons à identifier les entreprises qui, selon nous, ont les meilleures perspectives de création d'emplois en France dans les trois années à venir et qui respectent nos exigences en matière d'impact social et environnemental. Nous jugeons notamment les sociétés en fonction de leur transparence sur leurs données d'emplois en France, sur leurs intentions de créations d'emplois, et nous analysons, bien évidemment, leur santé financière. Tous ces éléments nous aident à sélectionner celles qui ont de réels projets de création d'emplois à venir et qui sont susceptibles de générer de la performance boursière en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'un risque de liquidité. Ces risques sont notamment présents sur les structures solidaires d'utilité sociale qui représente 5 à 10 % du portefeuille. »

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion d'Ecureuil Bénéfices Emploi est le même que celui de son maître diminué des frais de gestion du nourricier, à savoir « C'est un Fonds ISR et solidaire, éligible au PEA, qui a pour objectif de générer, sur la durée minimale de placement recommandée de 5 ans, une performance financière en ligne avec celle des marchés d'actions européens et d'investir sur les entreprises européennes et internationales qui vont, selon l'analyse de Mirova, créer de l'emploi en France sur des cycles de 3 ans. La performance du Fonds peut être comparée a posteriori à l'indice composite suivant : 45 % du MSCI Europe ex-France + 45 % du SBF 120 + 10 % de l'Eonia. L'indice MSCI Europe ex France, dividendes réinvestis, est un indice actions calculé par Morgan Stanley Capital International, représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières européennes hors France. Il est disponible sur www.msicibarra.com. L'indice SBF 120 dividendes nets réinvestis, qui regroupe les 120 actions françaises les plus actives de la cote. Le taux Eonia (« European Overnight Index Average ») correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro ».

PROFIL DE RISQUE

Ecureuil Bénéfices Emploi n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque actions, risque de gestion discrétionnaire, risque de change, risque de taux et risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité et de valorisation.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Asset Management sur le site www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Indicateur de risque et de rendement* :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète l'exposition du Fonds aux marchés des actions internationales.

Le risque de liquidité et le risque de contrepartie du Fonds ne sont pas pris en compte dans l'indicateur.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

la durée de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il est disponible sur le site www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

■ Société de gestion	Mirova									
■ Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type FIA									
■ Classification AMF	Actions internationales									
■ Nourricier	Oui, du Fonds maître Insertion Emplois Dynamique (Part RD)									
■ Durée de placement recommandée	5 ans									
■ Devise de référence	Euro									
■ Indice de référence	<p>Indice composite à titre indicatif a posteriori : 45 % du MSCI Europe ex-France, dividendes réinvestis, 45 % du SBF 120, dividendes nets réinvestis et 10 % de l'Eonia.</p> <p>L'indice MSCI Europe ex France, dividendes réinvestis, est un indice actions calculé par Morgan Stanley Capital International, représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières européennes hors France. Il est disponible sur www.msicbarra.com.</p> <p>L'indice SBF 120, dividendes nets réinvestis, est un indice de la place boursière de Paris composé des 40 valeurs du CAC 40, auxquelles s'ajoutent les 80 valeurs les plus liquides d'Euronext Paris, parmi les 200 premières capitalisations boursières françaises. Il est disponible sur le site www.euronext.com.</p> <p>Le taux Eonia (« European Overnight Index Average ») est un indice du marché monétaire représentant le taux de l'argent au jour le jour du marché interbancaire de la zone euro. Il est disponible sur le site www.euribor.org.</p>									
■ Date de création	5 juin 2008									
■ Code ISIN – Part R de capitalisation	FR0010609552									
■ Code ISIN – Part R de distribution	FR0010612838									
■ Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrat d'assurance vie et de capitalisation									
■ Abonnement	Oui									
■ Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,00 % non acquis au Fonds, dont 1,7 % acquis au réseau distributeur									
■ Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant									
■ Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	<p>0,10 % TTC de l'actif net</p> <p>À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (12/2015) : 1,89 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).</p>	⇨ dont rétrocession au réseau distributeur : 0,93 % TTC de l'actif net								
■ Frais indirects ⁽¹⁾⁽²⁾ maximum	1,794 % TTC de l'actif net									
■ Modalités de souscription et de rachat	Un millième de part, cours inconnu									
■ Souscription minimale initiale	Néant									
■ Valeur liquidative d'origine	150 € (identique pour les deux parts)									
■ Fréquence de calcul de la valeur liquidative	Quotidienne	■ Heure de centralisation	11h30							
■ Échelle de risque et de rendement ⁽³⁾	<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> </table>			1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7				

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (2) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. Dans le cas d'un Fonds nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximum du compartiment maître, qui viennent s'ajouter à ceux de l'OPC nourricier. – (3) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

MENTIONS LÉGALES Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Mirova. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Mirova à partir de sources qu'elle estime fiables. Mirova se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Mirova ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur le site www.caisse-epargne.fr. Vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis préalablement à souscription.

Document non contractuel. Achevé de rédiger en août 2016.

Ecureuil Bénéfices Emploi est un FIA géré par Mirova et agréé par l'AMF le 20/05/2008. – Société anonyme au capital de 7 461 327,50 € – RCS Paris- 394 648 216 – Agrément AMF GP 02-014 – 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris

 BPCE. Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 155 742 320 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13. RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.

ECUREUIL BÉNÉFICES ENVIRONNEMENT **BÉNÉFICIEZ DU POTENTIEL DE CROISSANCE** **D'ENTREPRISES LIÉES À DES THÉMATIQUES** **ENVIRONNEMENTALES MAJEURES**



CAISSE D'ÉPARGNE

Les produits d'allocation
Les produits d'allocation
Les produits géographiques
Les produits géographiques
Les produits de taux
Les produits de taux
Les produits actions à thématiques
Les produits actions à thématiques
de taux
de taux
de taux

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF

LES PRODUITS ACTIONS À THÉMATIQUES

ECUREUIL BÉNÉFICES ENVIRONNEMENT



Ecureuil Bénéfices Environnement est un Fonds nourricier du Fonds maître Mirova Europe Environmental Equity Fund (Action MD). Un Fonds nourricier est un Fonds investi au minimum à 85 % dans un seul autre Fonds qui prend alors la qualification de Fonds maître. Sa performance sera inférieure à celle de son Fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

- ✓ Une solution d'épargne pour tirer parti d'enjeux environnementaux, tels que la gestion de l'eau, la transition énergétique et la production de ressources agricoles
- ✓ Une sélection d'actions européennes liées à des tendances jugées porteuses
- ✓ Un investissement socialement responsable couplé à une recherche de performance à long terme

ACCÉDEZ AU POTENTIEL DE CROISSANCE DES SECTEURS LIÉS À LA GESTION DE L'EAU, À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET À LA PRODUCTION DE RESSOURCES AGRICOLES

Le monde et l'économie d'aujourd'hui sont façonnés par des enjeux de long terme concernant :

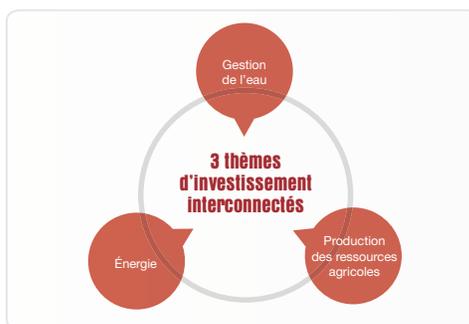
- la raréfaction de l'eau, la quantité d'eau douce ayant diminué de 37 % depuis 1970⁽¹⁾ ;
- le déséquilibre entre l'offre et la demande de ressources agricoles provoqué notamment par la croissance démographique ;
- les enjeux associés à la nécessité de réduire la consommation d'énergie.

Ces enjeux font naître de nouvelles opportunités d'investissement liées à la gestion de l'eau, à la transition énergétique et à la production de ressources agricoles dont Ecureuil Bénéfices Environnement cherche à tirer parti.

(1) Source : OECD Environmental Outlook to 2050, octobre 2011.

« NOTRE OBJECTIF EST DE TIRER PARTI DE CES NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ EN SÉLECTIONNANT LES ENTREPRISES SUSCEPTIBLES D'EN BÉNÉFICIER. »

Suzanne Senellart
GÉRANTE D'ECUREUIL BÉNÉFICES ENVIRONNEMENT



Source : Mirova.

BÉNÉFICIEZ D'OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT CIBLÉES

Avec Ecureuil Bénéfices Environnement, vous accédez à des entreprises, majoritairement européennes, qui exercent tout ou partie de leur activité dans des secteurs dynamisés par ces tendances durables. Bénéficiant d'avantages compétitifs liés à leurs expertises spécifiques, ce sont aussi bien des petites et moyennes sociétés nationales spécialisées que des grands leaders mondiaux dans leur domaine. Ainsi, avec Ecureuil Bénéfices Environnement, vous accédez au potentiel de croissance de l'économie mondiale à long terme.

CHOISISSEZ UNE SOLUTION D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Les entreprises auxquelles vous accédez à travers le Fonds Ecureuil Bénéfices Environnement sont jugées comme respectant les meilleures pratiques en termes d'Investissement Socialement Responsable. Ces entreprises ont à cœur d'anticiper et de maîtriser leurs impacts environnementaux. Elles sont exigeantes dans leurs comportements en matière sociale et sociétale et veillent à la qualité de leur gouvernance. Intégrer ces critères de sélection représente une réelle source de valeur ajoutée à long terme.



Corbeille d'or 2016 pour l'ensemble de la gamme sur 1 an dans la catégorie banques à réseau. Les références à un prix ne préjugent pas des résultats futurs des fonds et des sociétés de gestion. La méthodologie retenue est disponible sur www.votreargent.lexpress.fr/placements.

POINT D'ATTENTION Ecureuil Bénéfices Environnement permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il convient de respecter



Suzanne Senellart



2 QUESTIONS À LA GÉRANTE D'ECUREUIL BÉNÉFICES ENVIRONNEMENT ET DE SON FONDS MAÎTRE MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND

Pourquoi sélectionner ces thématiques d'investissement spécifiques ?

“ Savez-vous que l'on estime à 40 % le besoin en énergie supplémentaire d'ici 2030⁽¹⁾ et que la demande d'eau devrait augmenter de 55 % d'ici à 2050⁽²⁾ ? Face à la pénurie d'eau, les sociétés de traitement de l'eau, d'irrigation, ou d'analyses entre autres bénéficient de perspectives favorables. Dans le domaine de l'énergie, les entreprises des secteurs de l'isolation, des énergies alternatives, de l'éclairage par exemple se développent. Et la chaîne de valeur des ressources agricoles recèle du potentiel, de l'amélioration des fertilisants au stockage. Notre objectif est de tirer parti de toutes ces opportunités de marché en sélectionnant les entreprises susceptibles d'en bénéficier. ”

(1) Source : International Energy Agency, World Energy Outlook 2008, 2009.

(2) Source : BofA Merrill Lynch, Water, *A blue revolution - global water*, novembre 2012

Quelle est votre stratégie pour saisir les opportunités au bon moment ?

“ Nous mettons en œuvre nos convictions au sein des thématiques d'investissement porteuses que je viens d'évoquer. Nous renforçons quotidiennement notre compréhension de la réalité économique des sociétés sélectionnées en étudiant leur potentiel d'appréciation boursière, la qualité de leur direction, leur solidité financière, leurs avantages compétitifs à moyen et long terme. Et pour favoriser une économie responsable, nous examinons la qualité de leurs pratiques en matière de respect des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance. C'est ainsi que nous cherchons à identifier les entreprises gagnantes de demain qui offrent des produits et services innovants pour répondre à tous ces enjeux de développement durable. ”

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion d'Ecureuil Bénéfices Environnement est le même que celui de son maître diminué des frais de gestion du nourricier, à savoir de surperformer les marchés européens sur la période d'investissement recommandée minimum de 5 ans à travers des placements dans des sociétés délivrant principalement des solutions visant à résoudre les problèmes environnementaux. Le compartiment maître n'est pas géré par rapport à un indice de référence spécifique. Toutefois, à titre indicatif, sa performance est comparable à celle de l'Indice MSCI Europe DNR (dividendes nets réinvestis) en euro. Ecureuil Bénéfices Environnement est investi dans son Fonds maître. Le compartiment maître peut investir au moins 80 % de ses actifs nets dans des actions européennes et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des liquidités et des instruments du marché monétaire.

PROFIL DE RISQUE

Ecureuil Bénéfices Environnement n'est pas garanti ; il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque actions, risque de taille de capitalisation des sociétés de petite et moyenne capitalisation et de grande capitalisation, risque de taux de change, risque de concentration géographique, risque de concentration du portefeuille.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible sur le site internet www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Indicateur de risque et de rendement* :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 5 reflète l'exposition du Fonds aux marchés des actions européennes.

Le risque de liquidité et le risque de contrepartie du Fonds ne sont pas pris en compte dans l'indicateur.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

la durée de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande sur le site www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

■ Société de gestion	Mirova							
■ Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM							
■ Classification AMF	Actions internationales							
■ Nourricier	Oui, du compartiment maître Mirova Europe Environmental Equity Fund (Action MD) de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds .							
■ Durée de placement recommandée	5 ans							
■ Devise de référence	Euro							
■ Indice de référence	Indice à titre indicatif : MSCI Europe dividendes nets réinvestis, en euro Indice actions exprimé en euro composé d'environ 450 valeurs européennes. Il est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières européennes. Il est disponible sur www.msctibarra.com .							
■ Date de création	2 juin 2008							
■ Code ISIN – Part C de capitalisation	FR0010612879							
■ Code ISIN – Part D de distribution	FR0010609131							
■ Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrat d'assurance vie et de capitalisation							
■ Abonnement	Oui							
■ Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,00 % non acquis au Fonds, dont 1,7 % acquis au réseau distributeur							
■ Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant							
■ Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	0,70 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (12/2015) : 1,48 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).	↻ dont rétrocession au réseau distributeur : 0,891 % TTC de l'actif net						
■ Frais indirects ⁽¹⁾⁽²⁾ maximum	0,80 % TTC de l'actif net							
■ Commission de surperformance	20 % TTC de la surperformance par rapport à l'indice de référence, le MSCI Europe dividendes nets réinvestis en euro							
■ Modalités de souscription et de rachat	Dix-millième de part, cours inconnu							
■ Souscription minimale initiale	Néant							
■ Valeur liquidative d'origine	150 € (identique pour les deux parts)							
■ Valorisation	Quotidienne							
■ Heure de centralisation	11h30							
■ Échelle de risque ⁽³⁾	<table border="1" style="display: inline-table; text-align: center;"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td style="border: 2px solid red;">5</td><td>6</td><td>7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7		

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (2) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. Dans le cas d'un Fonds nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximum du compartiment maître, qui viennent s'ajouter à ceux de l'OPC nourricier. – (3) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Mirova. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Mirova à partir de sources qu'elle estime fiables. Mirova se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Mirova ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur le site www.caisse-epargne.fr. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à souscription.

Document non contractuel. Achievé de rédiger en août 2016. OPCVM agréé par l'AMF le 06/05/2008.

Ecureuil Bénéfices Environnement est un OPCVM géré par Mirova – Société anonyme au capital de 7 461 327,50 € – RCS Paris 394 648 216 – Agrément AMF GP 02-014 – 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris.



BPCE. Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 155 742 320 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.



CAISSE D'ÉPARGNE

NATIXIS ACTIONS EURO PME

ACCÉDEZ AU DYNAMISME DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE LA ZONE EURO



CAISSE D'ÉPARGNE

Les produits d'allocation
Les produits d'allocation
Les produits géographiques
Les produits de taux
Les produits actions à thématiques
Les produits géographiques
Les produits de taux
Les produits actions à thématiques
de taux
de taux
de taux

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF

LES PRODUITS ACTIONS À THÉMATIQUE

NATIXIS ACTIONS EURO PME



- ✓ Une solution d'épargne liée aux opportunités de croissance des petites et moyennes entreprises de la zone euro
- ✓ Un Fonds actions éligible au cadre fiscal avantageux du PEA-PME et du PEA
- ✓ Un soutien au développement et au financement des petites et moyennes entreprises européennes, notamment françaises

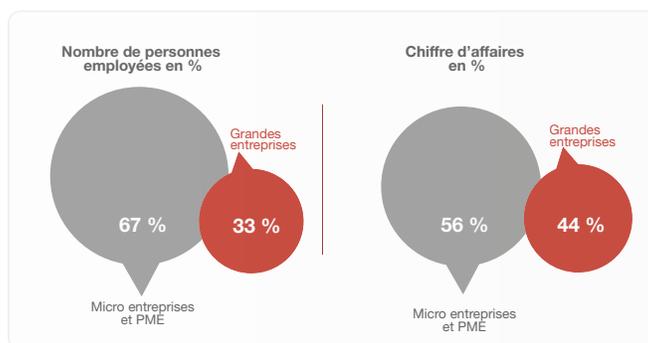
DIVERSIFIEZ VOTRE PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT SUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE LA ZONE EURO

Avec Natixis Actions Euro PME, vous accédez à un univers de 610 entreprises, de tailles petite et moyenne⁽¹⁾, moteur important de l'économie en zone euro. Ces sociétés interviennent dans de multiples secteurs d'activité, sur des segments de marché souvent très spécialisés. Innovantes, elles peuvent mettre leur savoir-faire spécifique au service des grandes entreprises. Le Fonds constitue une réelle opportunité de diversification par rapport à un portefeuille actions classique qui privilégie plutôt les grandes sociétés.

⁽¹⁾ Parmi les 1600 PME et ETI de la zone euro avec une capitalisation boursière d'au moins 10 millions d'euros; univers affiné d'après les données Factset au 12/01/2015.

« CES PME SONT PARFOIS MÉCONNUES DU GRAND PUBLIC ET JOUENT POURTANT UN RÔLE MAJEUR DANS L'ÉCONOMIE »

Daniel Dourmap,
GÉRANT DE NATIXIS
ACTIONS EURO PME



Entreprises de l'économie marchande non financière par taille, 2011. Union européenne des 28.

Source Eurostat

PARTICIPEZ À L'ÉVOLUTION D'UN SEGMENT D'ENTREPRISES CHOISIES POUR LEUR POTENTIEL DE CROISSANCE

Les PME sont plus risquées et peuvent être plus fragiles, mais celles-ci affichent, en contrepartie, des performances supérieures aux grandes entreprises. Leur petite taille les rend plus réactives pour s'adapter au contexte économique et plus flexibles face aux changements d'environnement. Elles sont en outre souvent ciblées par les grands groupes à la recherche d'expertises spécifiques.

BÉNÉFICIEZ DE L'ÉLIGIBILITÉ AU PEA-PME

Vous bénéficiez des avantages fiscaux de cette nouvelle enveloppe destinée à faciliter l'accès au financement pour les PME et ETI européennes. Le Fonds étant investi à 35 % minimum en actions de sociétés françaises, vous aidez également à la réalisation du potentiel de croissance de ces petites et moyennes entreprises qui sont le cœur de l'économie nationale.



Corbeille d'or 2016 pour l'ensemble de la gamme sur 1 an dans la catégorie banques à réseau. Les références à un prix ne préjugent pas des résultats futurs des fonds et des sociétés de gestion. La méthodologie retenue est disponible sur www.votreargent.lexpress.fr/placements.

POINT D'ATTENTION Natixis Actions Euro PME permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée de placement recommandée.



2 QUESTIONS AU GÉRANT DE NATIXIS ACTIONS EURO PME

Pourquoi investir dans les petites et moyennes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire de la zone euro ?

“ Ces PME sont parfois méconnues du grand public et jouent pourtant un rôle majeur dans l'économie. Elles privilégient l'innovation, cherchent à se tourner vers l'international et peuvent se positionner sur des produits de niche à forte croissance. Celles qui ont un caractère familial ont, par vocation, une vision de long terme qui permet de créer de la valeur dans le temps. Si l'on prend l'exemple français, les seules PME représentent plus de 50 % de l'emploi salarié, réalisent 38 % du chiffre d'affaires et quasiment la moitié de la valeur ajoutée⁽¹⁾. Mais si les petites et moyennes valeurs offrent en général des perspectives intéressantes, ce segment cache aussi de grandes disparités. Il faut donc opérer une sélection individuelle des sociétés. ”

(1) Source Portail de l'économie et des finances, 2010.

Comment sélectionnez-vous les entreprises dans lesquelles vous décidez d'investir ?

“ Nous étudions chaque société pour rechercher celles qui offrent les meilleures perspectives de croissance, en fonction de leurs caractéristiques propres et d'activités ou de thématiques que nous jugeons porteuses. Cet univers des PME est extrêmement vaste. L'accès aux informations que nous avons en tant que gérants spécialistes de ces entreprises est essentiel, y compris pour appréhender les risques liés à ces sociétés : la moindre diversification de leurs activités, la présence sur un seul marché, la liquidité par exemple... ”

Forts de nos rencontres régulières, de notre proximité avec ces entreprises et de notre expertise, notre objectif est de découvrir avant les autres leur potentiel, de détecter celles ayant une croissance soutenue et de les accompagner dans leur développement. ”

OBJECTIF DE GESTION

Natixis Actions Euro PME a pour objectif de surperformer les marchés européens des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans, en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent), permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant, selon la société de gestion, les meilleures perspectives de croissance.

PROFIL DE RISQUE

Natixis Actions Euro PME n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque de gestion discrétionnaire, risque de taux, risque de liquidité, risque de change.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Asset Management sur simple demande ou sur le site internet www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Indicateur de risque et de rendement* :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète l'exposition thématique du Fonds aux marchés des actions européennes.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

■ Société de gestion	Natixis Asset Management							
■ Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM							
■ Classification AMF	Actions de pays de la zone euro							
■ Nourricier	Non							
■ Durée de placement recommandée	5 ans							
■ Devise de référence	Euro							
■ Indice de référence	<p>Pas de référence officielle. À titre indicatif, il peut être comparé a posteriori à l'indice composite 50 % MSCI EMU SMALL CAP dividendes nets réinvestis + 50 % CAC PME dividendes nets réinvestis en euro. MSCI EMU : Morgan Stanley Capital International European Monetary Union. Indice actions représentatif des petites capitalisations des places boursières de la zone euro dans leur ensemble. Il est disponible sur www.msctbarra.com. Le CAC PME est un indice représentatif de l'univers des petites et moyennes entreprises cotées françaises et éligibles à l'enveloppe fiscale PEA-PME.</p>							
■ Date de création	28 août 2014							
■ Code ISIN	FR0011891506							
■ Affectation des résultats	Capitalisation							
■ Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA et PEA-PME), Contrat d'assurance vie et de capitalisation							
■ Abonnement	Oui							
■ Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	3,00 % pour le réseau distributeur non acquis au Fonds							
■ Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant							
■ Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	<p>2,00 % TTC de l'actif net ↪ dont rétrocession au réseau distributeur : 1,32 % TTC</p> <p>À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (mars 2015) : 1,85 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).</p>							
■ Modalités de souscription et de rachat	Un dixième de part, cours inconnu							
■ Souscription minimale initiale	Un dixième de part							
■ Valeur liquidative d'origine	1 000 €							
■ Valorisation	Quotidienne							
■ Heure de centralisation	12h30							
■ Échelle de risque ⁽²⁾	<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7		

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (2) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

MENTIONS LÉGALES Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.nam.natixis.com. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Document non contractuel. Achievé de rédiger en août 2016.

Natixis Actions Euro PME est un OPCVM géré par Natixis Asset Management – Société de gestion de portefeuille – RCS Paris 329450738 – 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris – Agrément n°GP 90-009 – Société Anonyme au capital de 50434604,76 €.

OPCVM agréé par l'AMF le 08/08/2014.

  BPCE.SociétéAnonymeàdirectoireetconseil desurveillance, au capital de 155 742 320 €. Siègesocial : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13. RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.



OPCI IMMO DIVERSIFICATION

DIVERSIFIEZ VOS AVOIRS DANS L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE À USAGE LOCATIF



CAISSE D'ÉPARGNE



Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF et produit à titre purement indicatif.

LES PRODUITS À THÉMATIQUE IMMOBILIÈRE

OPCI IMMO DIVERSIFICATION

L'Organisme de Placement Collectif Immobilier (OPCI) est un produit d'investissement immobilier conçu sur un modèle de fonctionnement proche de celui des OPCVM.

AVERTISSEMENT

L'OPCI détient directement et/ou indirectement des immeubles dont la vente exige des délais qui dépendront de l'état du marché immobilier. En cas de demande de rachat (remboursement) de vos actions, votre argent pourrait ne vous être versé que dans un délai de quinze (15) jours maximum à compter de la date de centralisation des rachats dans le cadre d'un investissement en compte-titres ordinaire, et dans un délai de deux mois maximum dans le cadre d'un investissement en assurance vie.

La somme que vous récupérez pourra être inférieure à celle que vous aviez investie, en cas de baisse de la valeur des actifs de l'OPCI, en particulier des marchés immobiliers et financiers, sur la durée de votre placement.

La durée du placement recommandée est de huit ans minimum.

Par ailleurs, l'OPCI peut présenter les facteurs de risque suivants : risques liés à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers, risque actions, risque de crédit, risque de change, risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, risque de taux.

POINTS CLÉS

- ▶ Une solution d'investissement susceptible d'offrir une diversification de votre patrimoine dans l'immobilier d'entreprise, en contrepartie d'un risque de perte en capital.
- ▶ Une formule simple, plus liquide qu'un investissement immobilier en direct, en contrepartie de frais.
- ▶ Une perception de revenus potentiels fonction des loyers encaissés (sur les actifs immobiliers), des dividendes reçus (sur les actifs financiers) et des éventuelles plus-values immobilières.

INVESTISSEZ INDIRECTEMENT DANS LES BIENS IMMOBILIERS DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉTENTION À LONG TERME

(DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 8 À 12 ANS)

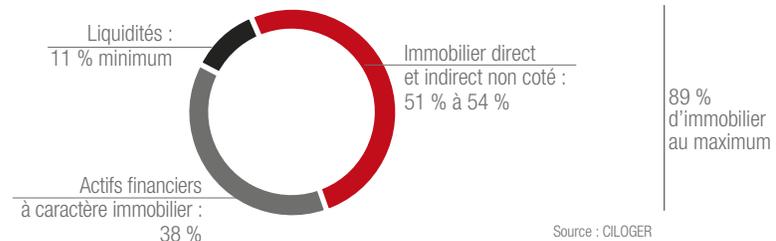
“QUE CE SOIT LA SÉLECTION DES BIENS, LA RECHERCHE DE LOCATAIRES, LA PERCEPTION DES LOYERS OU ENCORE L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES, CILOGER S'OCCUPE DE TOUT, EN CONTREPARTIE DE FRAIS.”

PASCAL PIRAULT
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE CILOGER

IMMO DIVERSIFICATION offre un placement immobilier :

- ▶ Composé de différentes classes d'actifs immobiliers (l'OPCI investit en immobilier d'entreprise dans des actifs tels que des commerces, des bureaux ou des locaux d'activités) ;
- ▶ Investi sur différentes localisations (en France et éventuellement en zone euro en fonction des opportunités rencontrées) ;
- ▶ Et disposant de différents modes de détention. Les investissements allient, d'une part, la détention directe d'immeubles et/ou de participations dans des sociétés à prépondérance immobilière et, d'autre part, la détention d'un portefeuille de valeurs mobilières sélectionnées dans l'univers de l'immobilier.

Les actions détenues dépendent du régime fiscal des valeurs mobilières.



Source : CILOGER

BÉNÉFICIEZ DE L'EXPERTISE D'UNE SOCIÉTÉ DE GESTION EN MATIÈRE DE BIENS IMMOBILIERS

ÉLIGIBILITÉ :
compte-titres et assurance vie

Majoritairement investie en immobilier direct (minimum 51 %), la « poche » immobilière doit être comprise entre 60 % et 89 % du fonds. L'OPCI peut-être également investi en valeurs mobilières sélectionnées, comme des actions de sociétés immobilières et foncières internationales cotées, ou des OPCVM.

La liquidité est assurée par l'OPCI lui-même, pour satisfaire les demandes de remboursement des actionnaires, grâce à « une poche » fixée à un minimum de 11 % de l'actif net de l'OPCI. La répartition entre les différents types d'investissements peut-être modulée en fonction des opportunités du marché tout en respectant les minima fixés par les ratios réglementaires. La performance du véhicule est soumise aux évolutions et aléas des marchés immobiliers et financiers.

POINT D'ATTENTION Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de CILOGER ou sur le site www.ciloger.fr



2 QUESTIONS À PASCAL PIRAULT, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE CILOGER

Qui assure la sélection et la gestion des actifs immobiliers ?

- ▶ La sélection des investissements immobiliers et ensuite leur gestion sont assurées par la société CILOGER. Avec un patrimoine immobilier sous gestion de 5,6 milliards d'euros et plus de 30 ans d'expérience, CILOGER est un acteur incontournable de l'épargne immobilière non cotée. Que ce soit la sélection des biens, la recherche de locataires, la perception des loyers ou encore l'entretien des immeubles, CILOGER s'occupe de tout en contrepartie de frais.
- ▶ Pour ce faire, elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de professionnels experts de l'investissement immobilier (analyse des marchés, sélection et cession des immeubles) et de la gestion d'actifs (négociation des baux, valorisation des actifs...).

Selon vous, quels sont les avantages pour un client d'investir en immobilier via l'OPCI plutôt qu'en direct ?

IMMO DIVERSIFICATION présente plusieurs avantages, à savoir :

- ▶ Investir dans des biens immobiliers souvent réservés aux professionnels, comme par exemple des immeubles entiers de bureaux ou des ensembles commerciaux ;

- ▶ Obtenir une meilleure dispersion du risque locatif en raison d'investissements plus nombreux ;
- ▶ Accéder à « l'investissement immobilier » :
 - Dans le cadre d'un compte-titres. Dans ce cas, les revenus et plus-values bénéficient du régime fiscal applicable aux actions,
 - Ou par le biais de contrats d'assurance vie* qui bénéficient du régime fiscal afférent à ces contrats.
- ▶ Percevoir des revenus annuels potentiels (acomptes trimestriels possibles), en fonction des loyers encaissés (sur les actifs immobiliers), des dividendes reçus (sur les actifs financiers) et des éventuelles plus-values immobilières.

Cet investissement présente un risque de perte en capital, l'OPCI étant exposé à l'état du marché immobilier (détenition directe ou indirecte d'immeubles) et de manière significative aux actions internationales du secteur immobilier.

*Sous la forme de supports en unités de comptes représentatives d'actions d'OPC. Les montants investis sur les supports en unités de comptes ne sont pas garantis, et sont sujets à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés immobiliers et financiers.

OBJECTIF DE GESTION

L'OPCI IMMO DIVERSIFICATION vise à offrir un placement immobilier diversifié de long terme (8 à 12 ans) : les investissements sont constitués d'immeubles en détention directe, de participations dans des sociétés à prépondérance immobilière et d'un portefeuille d'actions sélectionnées dans l'univers immobilier.

LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

- Risque de perte en capital** : le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie ni protection.
- Risque actions** : en raison de son objectif de gestion, la SPPICAV est exposée au risque actions.
- Risque de crédit** : il s'agit du risque lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses dettes ou à la dégradation de la notation d'une émission ou d'un émetteur.
- Risque de change** : il provient du risque de baisse des différentes devises des titres en portefeuille par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro.
- Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés** : les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers dérivés proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SPPICAV.
- Risque de taux** : le risque de taux est le risque de dépréciation (perte de valeur) des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêt.

COMPTE-TITRES

ASSURANCE VIE

ÉLIGIBILITÉ

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

PARTS		C	D
■ Société de gestion		CILOGER	
■ Classification AMF		OPCI	
■ Durée de placement recommandée		8 – 12 ans	
■ Date de création		3 juillet 2013	
■ Code ISIN – Part de distribution		FR0011427715	FR0011427723
■ Abonnement		Oui	
■ Stratégie d'investissement		<ul style="list-style-type: none"> • Immobilier direct & indirect : 51 à 54 % • Actifs financiers immobiliers : 38 % maximum • Liquidités : 11 % minimum 	
■ Nature des investissements		Bureaux, commerces, locaux d'activité susceptibles de faire l'objet d'un bail commercial	
■ Centralisation des rachats		Dernier jour ouvré de la quinzaine du mois	
■ Remboursement client		<ul style="list-style-type: none"> • Sur un CTO : dans les 15 jours suivant la date de centralisation des rachats • En assurance vie : dans un délai de 2 mois maximum à compter de la date de centralisation des rachats 	
■ Gestion des actifs		<ul style="list-style-type: none"> • Actifs immobiliers : CILOGER • Actifs immobiliers financiers : LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT • Liquidités : NATIXIS ASSET MANAGEMENT 	
■ Versement des dividendes		<ul style="list-style-type: none"> • Sur un CTO : acompte trimestriel possible • En assurance vie : acompte trimestriel possible, réinvestissement automatique sur le support en euros 	
■ Frais de sortie		Néant	
■ Frais courants		3,00 % maximum de l'actif net, dont rétrocession au réseau distributeur : 0,40 % HT de l'actif net. À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (2015) : 1,18 % TTC de l'actif net moyen prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion)	
CADRE FISCAL		CTO	ASSURANCE VIE
■ Minimum de souscription		1 000 € minimum pour la souscription initiale, aucun seuil minimum par la suite	Selon les conditions définies dans la notice d'information ou dans les dispositions générales des contrats concernés
■ Affectation des revenus		Distribution	Les dividendes sont automatiquement affectés sur le support en euros du contrat
■ Commissions de souscription / frais sur versement		4,80 % (dont 3 % acquis à l'OPCI)	Selon les conditions définies dans la notice d'information ou dans les dispositions générales des contrats concernés
■ Echelle de risque ⁽¹⁾		<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"> 1 2 3 4 5 6 7 </div>	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Cet OPCI est majoritairement exposé au secteur immobilier (détenue directe ou indirecte d'immeubles), et de manière significative aux actions internationales du secteur immobilier. Il présente un risque de perte en capital, estimé au niveau 4. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCI. La catégorie de risque actuel ne présage pas du niveau de risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. Il peut en résulter pour l'actionnaire un risque de perte en capital. L'ensemble des risques est détaillé dans le Prospectus de l'OPCI.

MENTIONS LÉGALES

Ce document publicitaire, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de CILOGER. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par CILOGER à partir de sources qu'elle estime fiables. CILOGER se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCI sont décrits dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de CILOGER. Vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis préalablement à souscription.

Document non contractuel. Achevé de rédiger en novembre 2016.

L'OPCI IMMO DIVERSIFICATION est une Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2013 sous le numéro d'agrément SPI20130009. Il est géré par CILOGER Société de gestion de portefeuille – Agrément AMF n° GP 07000043 en date du 10/07/2007 – Agrément AIFM en date du 24/06/2014 au titre de la directive 2011/61/UE – Siège social et bureaux : 43-47, avenue de la Grande Armée, 75116 Paris – Tél : 01 56 88 91 92 – www.ciloger.fr



CAISSE D'ÉPARGNE

CILOGER - fiche produit OPCI IMMO DIVERSIFICATION - Janvier 2017 - Conception graphique : www.sollink.eu - Crédit photo : Eric-Avenal

OPCI FRANCEUROPE IMMO

DONNEZ UNE DIMENSION EUROPÉENNE À VOS INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS



CAISSE D'ÉPARGNE



LES PRODUITS À THÉMATIQUE IMMOBILIÈRE

OPCI FRANCEUROPE IMMO

L'Organisme de Placement Collectif Immobilier (OPCI) est un produit d'investissement immobilier conçu sur un modèle de fonctionnement proche de celui des OPCVM.

AVERTISSEMENT

L'OPCI détient directement et/ou indirectement des immeubles dont la vente exige des délais qui dépendront de l'état du marché immobilier. En cas de demande de rachat (remboursement) de vos actions, votre argent pourrait ne vous être versé que dans un délai de deux mois maximum dans le cadre d'un investissement en Compte-Titres ordinaire.

La somme que vous récupérerez pourra être inférieure à celle que vous aviez investie, en cas de baisse de la valeur des actifs de l'OPCI, en particulier des marchés immobiliers et financiers, sur la durée de votre placement.

La durée du placement recommandée est de huit ans minimum.

Par ailleurs, l'OPCI peut présenter les facteurs de risque suivants : risques liés à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers, risque actions, risque de crédit, risque de change, risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, risque de taux.

POINTS CLÉS

- ▶ Une solution d'investissement vous permettant d'accéder indirectement, simplement, à l'immobilier d'entreprise (bureaux et commerces principalement) en France et en Europe, en contrepartie d'un risque de perte en capital.
- ▶ Un investissement souple et adaptable, en contrepartie des frais de gestion.
- ▶ Une perception de revenus potentiels, sous forme de dividendes, non garantis liés à l'exploitation, voire à la cession, des patrimoines immobiliers et financiers détenus.

INVESTISSEZ INDIRECTEMENT SUR LES MARCHÉS IMMOBILIERS FRANÇAIS ET EUROPÉENS DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉTENTION À LONG TERME (DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 8 ANS MINIMUM)

Les investissements immobiliers (60 à 65 % de l'actif de l'OPCI) de l'OPCI FRANCEUROPE IMMO intègrent :

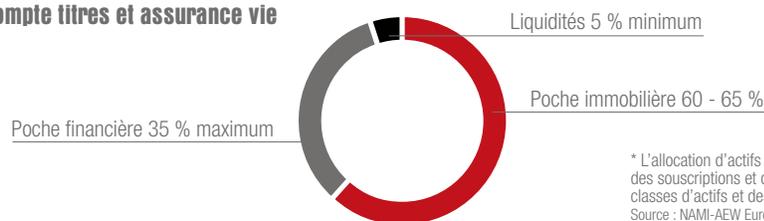
- ▶ Un patrimoine composé d'immeubles, principalement de bureaux et de commerce, localisés en France et en Europe.
- ▶ Complété des participations dans des fonds immobiliers et des titres de foncières cotées pour accroître la diversification ou pour investir sur des marchés spécifiques.

Ces différentes modalités d'accès à l'immobilier d'entreprise sont utilisées pour déployer la politique d'investissement et permettre, dans un cadre diversifié et mutualisé, de constituer progressivement un patrimoine équilibré. Elles permettent, également, d'adapter l'allocation en immobilier en fonction de l'évolution des différents marchés immobiliers et de celle de l'OPCI. L'OPCI FRANCEUROPE IMMO constitue, donc, une solution d'investissement immobilier résolument novatrice, fondée sur une gestion immobilière dynamique.

BÉNÉFICIEZ D'UNE SOLUTION IMMOBILIÈRE INTÉGRANT DES ACTIFS FINANCIERS

Les investissements immobiliers sont complétés par des « poches » financière et de liquidité majoritairement investies en supports monétaires et obligataires pour en limiter la volatilité. Elles visent à financer les rachats dans la durée. Bien entendu, la composition de l'actif est adaptée en fonction des évolutions des différents marchés dans le respect de la stratégie de gestion et des ratios qui en découlent. Il est rappelé que ce placement présente un risque de perte en capital.

ÉLIGIBILITÉ : compte titres et assurance vie



* L'allocation d'actifs peut différer de la cible en fonction des souscriptions et des rachats, de l'évolution des différentes classes d'actifs et des actes de gestion.
Source : NAMI-AEW Europe.

POINT D'ATTENTION Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de NAMI - AEW Europe ou sur le site www.namiaeurope.com



2 QUESTIONS À Louis-Renaud Margerand, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT, NAMI - AEW EUROPE

Qui assure la sélection et la gestion des actifs immobiliers ?

- ▶ Les spécialistes de NAMI - AEW Europe déterminent, en contrepartie des frais de gestion, les stratégies de gestion pour les poches immobilières, financières et de liquidité. Ils recherchent, sans que cela ne soit garanti, une distribution potentielle régulière de revenus et une exposition aux risques des différentes classes d'actifs conforme à l'allocation d'actifs retenue. Un processus rigoureux de sélection des immeubles est mis en œuvre fondé sur l'analyse des caractéristiques techniques, de la localisation, des performances environnementales.
- ▶ Ils s'appuient sur plus de quarante ans d'expérience en gestion collective en immobilier et sur l'ensemble des ressources et compétences de son actionnaire AEW Europe, l'un des premiers gestionnaires immobiliers pour compte de tiers immobiliers européens (19 Md€ d'actifs immobiliers gérés au 31/12/2015), présent de façon effective sur les principaux marchés immobiliers européens (Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Belgique, Pays Bas et Europe Centrale). Cette complémentarité assure la cohérence de la gestion et une présence au plus près des actifs et des locataires.

Pourquoi choisir un support majoritairement investi en immobilier d'entreprise ?

- ▶ Investir dans l'OPCI, c'est donc diversifier ses investissements à l'image de ce que font les investisseurs institutionnels, notamment, dans des bureaux et des commerces en France et en Europe.
- ▶ Cette diversification complète les investissements immobiliers traditionnels en habitation. Cette catégorie d'actifs, à laquelle les particuliers n'ont pas le plus souvent accès, évolue différemment en fonction des cycles conjoncturels. Bien entendu, cet investissement doit s'envisager sur le long terme pour tenir compte des caractéristiques propres de l'immobilier et accepter les risques qui y sont associés, ni le capital investi, ni les revenus potentiels n'étant garantis.
- ▶ Cet investissement présente un risque de perte en capital, l'OPCI étant exposé à l'état du marché immobilier (détenition directe ou indirecte d'immeubles), et de manière significative aux actions internationales du secteur immobilier.

OBJECTIF DE GESTION

« La gestion allie, en contrepartie des frais de gestion, une approche rigoureuse et systématique pour déployer la stratégie retenue et des compétences locales au plus près des marchés pour identifier les opportunités d'investissement et gérer les actifs et les locataires. »

Louis-Renaud MARGERAND

L'OPCI FRANCEUROPE IMMO ⁽¹⁾ vise à offrir un placement majoritairement immobilier diversifié de long terme (8 ans minimum) : les investissements sont constitués d'immeubles en détention directe, de participations dans des sociétés à prépondérance immobilière, d'un portefeuille de titres de foncières cotées européennes et de supports actions, monétaires et obligataires.

(1) Cet OPCI est majoritairement exposé au secteur immobilier (détention directe ou indirecte d'immeubles et d'actions internationales du secteur immobilier) et aux instruments financiers (supports actions, monétaires et obligataires). Il présente un risque de perte en capital, estimé au niveau 4. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCI. La catégorie de risque actuel ne présage pas du niveau de risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. Il peut en résulter pour l'actionnaire un risque de perte en capital. L'ensemble des risques est détaillé dans le Prospectus de l'OPCI.

LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

- ▶ **Risques liés au marché immobilier** : les investissements réalisés par la SPPICAV seront soumis aux risques inhérents à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers.
- ▶ **Risques liés aux marchés financiers** s'agissant, notamment, des titres de foncières cotées, des supports investis en actions et en obligations et le risque de taux.
- ▶ **Risques de liquidité** : le risque de liquidité mesure la difficulté que pourrait avoir la SPPICAV à céder des actifs immobiliers pour faire face à des demandes de rachat présentées par des actionnaires de la SPPICAV.
- ▶ **Risques liés à l'endettement de la SPPICAV** :
 - une attrition de sa capacité de distribution et un recul du revenu distribué aux actionnaires liés, soit à la vacance durable des actifs acquis au moyen de la dette et/ou à la baisse des revenus de la SPPICAV, soit à une remontée des taux en cas d'emprunt à taux variables ;
 - une dévalorisation des actifs détenus ou de ceux financés par l'effet de levier qui conduirait à accroître l'exposition au risque crédit de la SPPICAV.
- ▶ **Risque de crédit sur des actifs financiers** : il s'agit du risque de baisse de la valeur d'un titre, en raison de la dégradation de la qualité de son émetteur ou de défaillance de celui-ci.

En conséquence, la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

■ Société de gestion	NAMI - AEW Europe
■ Classification AMF	OPCI
■ Durée de placement recommandée	8 ans minimum
■ Date d'agrément	28/08/2008
■ Code ISIN – Part de distribution	FR0010665661
■ Abonnement	Oui
■ Stratégie d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> • poche immobilière investie dans différentes typologies d'actifs d'immobilier d'entreprise représentant au minimum 60 % et au maximum 65 % de l'actif de la SPPICAV (dont 9 % maximum en titres de sociétés foncières cotées françaises et européennes). • poche de liquidité représentant au minimum 5 % ; • poche financière, composée d'actions et de produits de taux, représentant au maximum 35 % de l'actif brut de la SPPICAV réduite jusqu'à 15 % en cas de décollecte.
■ Zone géographique	France majoritairement et différents pays européens en complément
■ Centralisation des rachats	Dernier jour ouvré de la quinzaine et du mois
■ Remboursement client	Délai maximum : deux mois
■ Gestion des actifs	<ul style="list-style-type: none"> • Actifs immobiliers : NAMI - AEW Europe • Titres de foncières cotées : délégation de gestion financière à MIROVA • Autres actifs financiers : délégation de gestion financière à Natixis Asset Management
■ Versement des dividendes	Acompte trimestriel possible
■ Frais d'entrée maximum	5 % > dont frais d'entrée acquis à l'OPCI : 3 % et 2 % maximum revenant au distributeur
■ Frais de sortie	Néant
■ Frais courants*	Frais de gestion et de fonctionnement : 2,90 % TTC de l'actif net au maximum – Frais d'exploitation immobilière : 2% TTC par an en moyenne sur 3 années glissantes de la valeur globale des actifs immobiliers
■ Souscription minimale initiale	100 € minimum pour la souscription initiale, aucun seuil minimum par la suite
■ Affectation des revenus	Distribution
■ Échelle de risque ⁽¹⁾	4/7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Le distributeur perçoit une commission de 0,75 % sur l'encours au titre de la commercialisation du présent OPCI par le distributeur.

Pensez à l'épargne programmée, elle peut vous permettre de bénéficier sur le long terme du potentiel de performance des marchés sans vous soucier du bon moment pour investir, en contrepartie d'une certaine prise de risque, liée notamment aux marchés immobiliers et aux marchés financiers. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller.

MENTIONS LÉGALES Ce document publicitaire, à caractère promotionnel, est exclusivement conçu à des fins d'information et ne constitue en aucun cas un conseil en investissement. Il est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de NAMI - AEW Europe. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par NAMI - AEW Europe à partir de sources qu'elle estime fiables. NAMI - AEW Europe se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCI sont décrits dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de NAMI - AEW Europe. Vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis préalablement à souscription.

Document non contractuel.

Achévé de rédiger en février 2016.

L'OPCI FRANCEUROPE IMMO est une Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 28/08/2008 sous le numéro d'agrément SPI20080020, dont le siège social est 8/12 rue des Pirogues de Bercy 75012 PARIS, immatriculé au RCS Paris 509 763 322.

Il est géré par NAMI - AEW Europe, Société de gestion de portefeuille – Agrément AMF n° GP 10000007 en date du 09/02/2010 – Agrément AIFM en date du 17/06/2014 au titre de la directive 2011/61/UE – Capital social : 4 134 660 € -Siège social et bureaux : 8/12 rue des Pirogues de Bercy 75012 PARIS –Tél : 01 78 40 33 00 – www.namiaeurope.com

BPCE – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € RCS Paris 493 455 042 – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08 045 100.



NAMI - AEW Europe - fiche produit OPCI FRANCEUROPE IMMO - Mai 2016.

LES PRODUITS ACTIONS GÉOGRAPHIQUES

POUR BÉNÉFICIER DU POTENTIEL DE CROISSANCE DES DIFFÉRENTES ZONES GÉOGRAPHIQUES

■ **Ecureuil Actions Européennes**

■ **Ecureuil Investissements**

■ **Horizon Actions Monde**

LES PRODUITS ACTIONS GÉOGRAPHIQUES

ECUREUIL ACTIONS EUROPÉENNES



Ecureuil Actions Européennes est un Fonds nourricier du FCP Natixis Actions Européennes (Part M). Un Fonds nourricier est un Fonds investi au minimum à 85 % dans un seul autre Fonds qui prend alors la qualification de Fonds maître. Sa performance sera inférieure à celle de son Fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

- ✓ Une solution d'épargne pour accéder au potentiel de la première zone économique mondiale⁽¹⁾
- ✓ Un investissement dans de grandes entreprises européennes comptant parmi les leaders mondiaux
- ✓ Un Fonds actions éligible au cadre fiscal avantageux du PEA

BÉNÉFICIEZ DU POTENTIEL DE LA PREMIÈRE ZONE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Ecureuil Actions Européennes vous donne accès aux grandes entreprises de tous les pays de la première zone économique mondiale, l'Union européenne. L'Union européenne génère 23 % du PIB mondial⁽¹⁾ ; c'est également la première puissance tertiaire et industrielle et elle occupe la première place avec les États-Unis en termes de puissance agricole⁽¹⁾. Vous bénéficiez ainsi d'un investissement diversifié sectoriellement qui vous donne accès à un vivier de 600 entreprises implantées dans tous les pays européens.

(1) Source : Eurostat « Basics figures on the EU » 19/08/2014. – Produit Intérieur Brut (PIB) 2012.

« NOTRE OBJECTIF EST D'ESSAYER DE PROFITER DE LA DIVERSITÉ DES OPPORTUNITÉS SECTORIELLES ET GÉOGRAPHIQUES OFFERTES PAR L'UNION EUROPÉENNE. »

Frédéric Harriague,
GÉRANT D'ECUREUIL ACTIONS
EUROPÉENNES



Source (pour les noms des secteurs) : www.MSCI.com – 30/09/2014.

CHOISISSEZ LES GRANDES ENTREPRISES EUROPÉENNES

Les grandes entreprises européennes comptent un certain nombre de leaders mondiaux, dans le domaine de l'énergie, du luxe, de la distribution ou de l'automobile, par exemple. Rayonnant à l'international, elles bénéficient du potentiel de croissance de toutes les zones économiques du globe. Grâce à leurs caractéristiques, les grandes entreprises privilégiées par Ecureuil Actions Européennes offrent des perspectives attractives de croissance de leurs bénéfices.

BÉNÉFICIEZ DE L'ÉLIGIBILITÉ AU PEA

Ecureuil Actions Européennes cherche à vous faire profiter de la performance des entreprises sélectionnées à moyen et long terme dans le cadre fiscal avantageux du PEA. Pour capter d'autres sources de croissance et dynamiser votre investissement, Ecureuil Actions Européennes peut également être exposé de façon limitée (à hauteur de 25 % maximum de l'actif du Fonds) à des pays européens non-membres de l'Union européenne.



Corbeille d'or 2016 pour l'ensemble de la gamme sur 1 an dans la catégorie banques à réseau. Les références à un prix ne préjugent pas des résultats futurs des fonds et des sociétés de gestion. La méthodologie retenue est disponible sur www.votreargent.lexpress.fr/placements.

POINT D'ATTENTION Ecureuil Actions Européennes permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée



2 QUESTIONS AU GÉRANT D'ECUREUIL ACTIONS EUROPÉENNES ET DE SON FONDS MAÎTRE NATIXIS ACTIONS EUROPÉENNES

Quels sont les atouts des entreprises européennes dans le cadre d'un investissement en actions ?

“ Un investissement en actions doit être guidé par la valorisation boursière, bien sûr, et par les résultats économiques des entreprises. Les grandes entreprises européennes affichent des résultats financiers que nous pouvons qualifier de solides. Attentives à leurs coûts d'exploitation, elles peuvent ainsi protéger leur marge bénéficiaire lorsqu'il est difficile de faire progresser le chiffre d'affaires. En plus de leurs qualités propres, leur implantation dans plusieurs zones du monde accroît leur résistance dans différents contextes économiques et leur permet d'offrir des perspectives intéressantes. Enfin, l'Union européenne n'est pas homogène, que ce soit en termes de dynamiques de croissance ou de profils d'entreprises. C'est un atout, car cela nous permet d'essayer de profiter de la diversité des opportunités sectorielles et géographiques. ”

Vos choix d'investissements sont-ils uniquement guidés par la sélection des valeurs jugées les plus performantes ?

“ Notre approche combine sélection de valeurs issue de l'analyse des entreprises et choix de secteurs d'activité, de pays ou de thèmes porteurs. D'une part, nous cherchons à anticiper au mieux les événements économiques et les mouvements sur les différents marchés d'actions, afin de tirer parti des forces de chaque secteur et de chaque zone géographique. D'autre part, notre objectif est de déterminer la valeur réelle liée aux forces et atouts de chaque entreprise, ainsi que le moment où son cours de bourse la reflétera. L'accès aux informations sur les entreprises et à leurs équipes dirigeantes nous aide à acquérir une compréhension fine du modèle de croissance des entreprises que nous sélectionnons dans Ecureuil Actions Européennes. ”

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion d'Ecureuil Actions Européennes est le même que celui de son maître, diminué des frais de gestion du nourricier.

Rappel de l'objectif de gestion du Fonds maître : Natixis Actions Européennes a pour objectif de gestion de réaliser une performance supérieure à l'indice MSCI Europe dividendes nets réinvestis en euro, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans. Cet indice est représentatif des principales capitalisations boursières au sein des pays européens développés.

PROFIL DE RISQUE

Ecureuil Actions Européennes n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque lié aux actions, risque de change, risque de taux, risque de crédit, risque de contrepartie.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Asset Management sur simple demande ou sur le site internet www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Indicateur de risque et de rendement* :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète l'exposition du Fonds aux marchés des actions européennes.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

de placement recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

■ Société de gestion	Natixis Asset Management							
■ Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM							
■ Classification AMF	Actions internationales							
■ Nourricier	Oui, du Fonds maître Natixis Actions Européennes (Part M)							
■ Durée de placement recommandée	5 ans							
■ Devise de référence	Euro							
■ Indice de référence	MSCI Europe, dividendes nets réinvestis, libellé en euro. Indice actions exprimé en euro composé d'environ 450 valeurs européennes. Il est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières européennes. Il est disponible sur www.msribarra.com .							
■ Date de création	11 juin 2004							
■ Code ISIN – Part R de capitalisation	FR0010075804							
■ Code ISIN – Part R de distribution	FR0010086454							
■ Éligibilité	Compte-titre ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrat d'assurance vie et de capitalisation							
■ Abonnement	Oui							
■ Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,00 % acquis au réseau distributeur, non acquis au Fonds							
■ Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant							
■ Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	1,20 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (12/2015) : 1,36 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).	➔ dont rétrocession au réseau distributeur : 0,858% TTC de l'actif net						
■ Frais indirects ⁽¹⁾⁽²⁾ maximum	0,30 % TTC de l'actif net							
■ Modalités de souscription et de rachat	Un millième de part, cours inconnu							
■ Souscription minimale initiale	Néant							
■ Valeur liquidative d'origine de la Part R de capitalisation	14,43 €							
■ Valeur liquidative d'origine de la Part R de distribution	13,76 €							
■ Valorisation	Quotidienne							
■ Heure de centralisation	12h30							
■ Échelle de risque ⁽³⁾	<table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td style="background-color: #f00;">6</td><td>7</td></tr></table>	1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7		

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (2) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. Dans le cas d'un Fonds nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximum du compartiment maître, qui viennent s'ajouter à ceux de l'OPC nourricier. – (3) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

Natixis Asset Management – Direction Développement réseaux – Fiche produit Ecoreuil Actions Européennes – Septembre 2016

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.nam.natixis.com. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription.

Document non contractuel. Achevé de rédiger en août 2016. OPCVM agréé par l'AMF le 02/04/2004.

Ecoreuil Actions Européennes est un OPCVM géré par Natixis Asset Management – RCS Paris 394648216 – 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris – Agrément n°GP 02-014 – Société Anonyme au capital de 7 461 327,50 €.

 BPCE. Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 155 742 320 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris CEDEX 13. RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.



CAISSE D'ÉPARGNE

ECUREUIL INVESTISSEMENTS

BÉNÉFICIEZ DES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE DES GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES



CAISSE D'ÉPARGNE



Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF

LES PRODUITS ACTIONS GÉOGRAPHIQUES

ECUREUIL INVESTISSEMENTS



- ✓ Une solution d'épargne liée aux grandes entreprises françaises
- ✓ Un placement de conviction centré sur la sélection des secteurs et des sociétés
- ✓ Un Fonds actions éligible au cadre fiscal avantageux du PEA

ACCÉDEZ AU POTENTIEL DES GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES

La France se classe au 4^e rang mondial⁽¹⁾ au regard du nombre de sociétés figurant parmi les 500 plus grandes entreprises mondiales. En outre, elle compte davantage d'entreprises ayant une valeur boursière supérieure à 10 milliards d'euros⁽²⁾ que l'Allemagne. Avec **Ecureuil Investissements**, vous accédez au potentiel de développement et d'appréciation de grandes entreprises, principalement françaises, sélectionnées au sein d'un univers d'investissement bien diversifié sectoriellement.

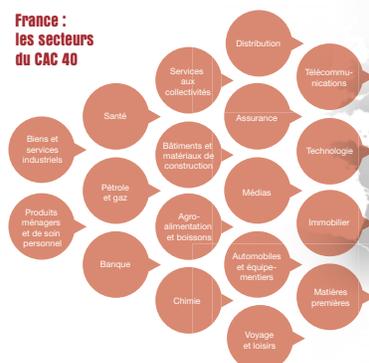
(1) Classement Fortune Global 500 2013, liste de 500 entreprises mondiales classées selon l'importance de leur chiffre d'affaires.

(2) Classement Financial Times 500 2013, liste de 500 entreprises mondiales classées selon leur capitalisation boursière. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers.

« NOTRE OBJECTIF EST DE PROPOSER AUX ÉPARGNANTS UN INVESTISSEMENT PLUS PERFORMANT QUE LE CAC 40 À LONG TERME. »

Bertrand Le Divelec,
GÉRANT D'ECUREUIL INVESTISSEMENTS

France :
les secteurs
du CAC 40



Source (pour les noms des secteurs) : Euronext – 30/09/2014.

INVESTISSEZ DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES COMPTANT PARMI LES LEADERS MONDIAUX

La France est la 5^e puissance économique de la planète, notamment grâce à ses grandes entreprises qui contribuent au rayonnement du pays. Ces grands groupes hexagonaux assurent au territoire une place de pointe dans plusieurs secteurs tels que le luxe, l'aéronautique, la gestion des déchets ou le BTP (Bâtiment et Travaux Publics). De par leurs exportations et leurs implantations à l'étranger, elles sont largement associées aux différentes croissances mondiales dont elles peuvent tirer parti.

PROFITEZ D'UNE DIVERSIFICATION SUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Afin de dynamiser votre investissement, **Ecureuil Investissements** peut investir également, et de façon limitée (10 % maximum de l'actif du Fonds), dans des petites et moyennes entreprises choisies pour leur potentiel de performance. Cette souplesse vise à tirer parti des profils complémentaires du tissu économique national et du dynamisme des petites entreprises françaises.



Corbeille d'or 2016 pour l'ensemble de la gamme sur 1 an dans la catégorie banques à réseau. Les références à un prix ne préjugent pas des résultats futurs des fonds et des sociétés de gestion. La méthodologie retenue est disponible sur www.votreargent.lexpress.fr/placements.

POINT D'ATTENTION **Ecureuil Investissements** permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée de placement



2 QUESTIONS AU GÉRANT D'ECUREUIL INVESTISSEMENTS

Quel rôle les grandes entreprises françaises jouent-elles dans l'économie nationale et mondiale ?

“ Les grandes entreprises françaises bénéficient d'atouts dont nous cherchons à tirer parti. Elles occupent assez logiquement une place majeure dans l'économie nationale en réalisant 37 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés du territoire⁽¹⁾. Certaines d'entre elles sont des leaders mondiaux au sein de secteurs d'activité ciblés – le luxe avec LVMH ou Rémy Cointreau, des technologies de pointe avec Gemalto, le leader mondial de la sécurité numérique, la santé avec Sanofi ou l'agroalimentaire avec Pernod-Ricard et Danone, par exemple. Comme toute grande entreprise, elles affichent des résultats relativement réguliers, ce qui nous aide à avoir une certaine visibilité sur leur évolution. Ces grandes entreprises travaillent également avec de nombreuses petites entreprises spécialisées qui peuvent devenir leurs sous-traitants, par exemple. C'est dans le but de profiter de cette complémentarité des opportunités offertes par les entreprises françaises, que nous pouvons investir, à la marge, dans des petites et moyennes entreprises. ”

(1) Source INSEE 2011 – Étude Mc Kinsey & Company, juin 2014.

Comment sélectionnez-vous les entreprises dans lesquelles vous décidez d'investir ?

“ L'indice boursier qui nous sert de référence est le CAC 40. Cet indice phare de la Bourse de Paris, est composé de 40 valeurs françaises sélectionnées parmi les 100 plus grandes capitalisations, représentant l'ensemble des secteurs d'activité. Or, tous ces secteurs ne se comportent pas de la même manière suivant les différentes phases de l'économie. Forts de notre expertise sur le marché des actions françaises, nous favorisons les secteurs qui offrent, selon nous, le plus de potentiel. A contrario, nous y investissons moins lorsqu'ils sont en perte de vitesse. Au sein des secteurs retenus, nous sélectionnons ensuite les entreprises présentant les meilleures perspectives, après avoir notamment analysé leur valorisation, leur solidité financière et la qualité de leur management. Notre objectif est de proposer aux épargnants un investissement plus performant que le CAC 40 à long terme. ”

OBJECTIF DE GESTION

Ecureuil Investissements a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à l'indice CAC 40 sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans. Le CAC 40 est représentatif des 40 plus grandes capitalisations françaises et est calculé dividendes nets réinvestis par Euronext Paris.

PROFIL DE RISQUE

Ecureuil Investissements n'est pas garanti ; il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque action, risque de contrepartie.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Asset Management sur simple demande ou sur le site internet www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Indicateur de risque et de rendement* :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète l'exposition du Fonds aux marchés des actions de la zone euro.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.caisse-epargne.fr/opcvm.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

■ Société de gestion	Natixis Asset Management
■ Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM
■ Classification AMF	Actions françaises
■ Nourricier	Non
■ Durée de placement recommandée	5 ans
■ Devise de référence	Euro
■ Indice de référence	CAC 40 Référence internationale calculée quotidiennement à partir de 40 valeurs choisies parmi les premières capitalisations boursières d'Euronext Paris. Sa composition varie régulièrement. Il est disponible sur le site www.euronext.com .
■ Date de création	25/06/2004
■ Code ISIN – Part C de capitalisation	FR0012925790
■ Code ISIN – Part D de distribution	FR0010091132
■ Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrat d'assurance vie et de capitalisation
■ Abonnement	Oui
■ Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,00 % pour le réseau distributeur non acquis au Fonds
■ Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant
■ Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	1,20 % TTC de l'actif net ↳ dont rétrocession au réseau distributeur : 0,792 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (12/2015) : 1,22 % TTC de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).
■ Modalités de souscription et de rachat	Un millième de part, cours inconnu
■ Souscription minimale initiale	Néant
■ Valeur liquidative d'origine	43,34 €
■ Valorisation	Quotidienne
■ Heure de centralisation	12h30
■ Échelle de risque ⁽²⁾	1 2 3 4 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (2) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

Afin de protéger les porteurs du Fonds, le calcul de la valeur liquidative tiendra compte des effets induits par des souscriptions ou rachats significatifs au regard des encours du Fonds. Pour plus d'informations sur cette méthode dénommée swing pricing, nous vous invitons à vous reporter à la Foire Aux Questions disponible à l'adresse suivante : <http://www.nam.natixis.com/fr-FR/Swing-Pricing>

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.nam.natixis.com. Vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Document non contractuel. Achevé de rédiger en octobre 2016. OPCVM agréé par l'AMF le 14/05/2004.

Ecoreuil Investissements est un OPCVM géré par Natixis Asset Management – Société de gestion de portefeuille – RCS Paris 329450738 – 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris – Agrément n°GP 90-009 – Société Anonyme au capital de 50434604,76 €.



BPCÉ. Société Anonyme à directeur et conseil de surveillance, au capital de 155742320 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493455042. BPCÉ, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.



CAISSE D'ÉPARGNE

LES PRODUITS ACTIONS GÉOGRAPHIQUES

HORIZON ACTIONS MONDE



Horizon Actions Monde est un Fonds nourricier du compartiment Mirova Global Sustainable Equity (Action M) de la SICAV Mirova Funds domiciliée au Luxembourg. Un Fonds nourricier est un Fonds investi au minimum à 85 % dans un seul autre Fonds qui prend alors la qualification de Fonds maître. Sa performance sera inférieure à celle de son Fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

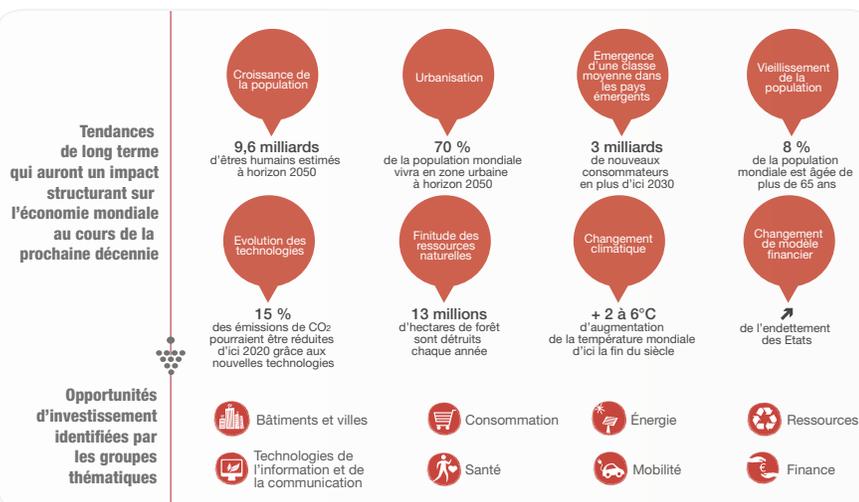
- ✓ Un Fonds actions internationales pour saisir des opportunités d'investissement thématiques à l'échelle mondiale
- ✓ Une solution d'épargne qui cherche à tirer parti des tendances porteuses d'un développement plus soutenable pour la planète
- ✓ Un investissement socialement responsable couplé à une recherche de performance à long terme

ACCÉDEZ À UN UNIVERS ACTIONS MONDE TRÈS LARGE

Avec Horizon Actions Monde, vous accédez à des entreprises implantées dans le monde entier pour tirer parti du potentiel de croissance de l'économie mondiale à long terme. Vous accédez ainsi aux marchés des actions internationales cotées, composés de milliers d'entreprises, petites ou grandes, de tous les secteurs d'activité. Avec Horizon Actions Monde, vous diversifiez votre épargne en profitant des différents rythmes de croissance de la planète.

« NOTRE OBJECTIF EST DE SÉLECTIONNER LES ENTREPRISES ASSOCIÉES À LA CROISSANCE DE DEMAIN ET QUI S'INSCRIVENT DANS UNE VISION PÉRENNE DE L'ÉCONOMIE »

Suzanne Senellart,
GÉRANTE D'HORIZON ACTIONS MONDE



Source : Mirova

ACCÉDEZ À DES THÉMATIQUES D'INVESTISSEMENT DURABLE

Croissance démographique, urbanisation, changement climatique, raréfaction des ressources naturelles... Le monde est aujourd'hui façonné par ces tendances de long terme. Les entreprises qui apportent des solutions valides à ces bouleversements sont susceptibles de bénéficier de perspectives de croissance favorables, tout en contribuant à l'émergence d'un modèle de développement plus soutenable pour les générations futures.

CHOISISSEZ UNE SOLUTION D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Les entreprises sélectionnées dans le Fonds Horizon Actions Monde sont jugées comme respectant les meilleures pratiques en termes d'Investissement Socialement Responsable. Ces entreprises ont à cœur d'essayer d'anticiper et de maîtriser leurs impacts environnementaux. Elles sont exigeantes dans leurs comportements en matière sociale et sociétale, et veillent à la qualité de leur gouvernance. Intégrer ces critères de sélection représente une réelle source de valeur ajoutée à long terme.



Corbeille d'or 2016 pour l'ensemble de la gamme sur 1 an dans la catégorie banques à réseau. Les références à un prix ne préjugent pas des résultats futurs des fonds et des sociétés de gestion. La méthodologie retenue est disponible sur www.votreargent.lexpress.fr/placements.

POINT D'ATTENTION Horizon Actions Monde permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée de placement



2 QUESTIONS À LA GÉRANTE D'HORIZON ACTIONS MONDE ET DE SON FONDS MAÎTRE MIROVA GLOBAL SUSTAINABLE EQUITY

Pourquoi sélectionner ces thématiques d'investissement spécifiques ?

« Le monde est en pleine évolution, ce qui oblige les acteurs économiques et financiers à avoir un comportement plus responsable en matière environnementale, sociale et d'organisation.

Les impacts de ces défis sont bien sûr de différente nature, mais cela crée aussi de vraies opportunités d'investissement. Nos travaux d'analyse, menés par nos équipes de recherche spécialistes et en collaboration avec l'Université de Cambridge, ont mis en évidence huit tendances de long terme, structurantes pour l'économie mondiale au cours de la prochaine décennie. Au sein des huit thématiques ainsi définies, notre objectif est de débusquer les entreprises offrant des solutions concrètes aux enjeux de la planète, en termes de produits ou de services. »

Quelle est votre stratégie pour saisir les opportunités au bon moment ?

« Nous sélectionnons les entreprises au sein des thématiques d'investissement porteuses que nous avons identifiées. Nous étudions en premier lieu leur potentiel d'appréciation boursière, la qualité de leur management, leur solidité financière, leurs avantages compétitifs à moyen et long terme. Mais ce n'est pas tout, car le Fonds Horizon Actions Monde respecte une démarche Investissement Socialement Responsable reconnue. Nous examinons donc la qualité de leurs pratiques en matière de respect des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance. C'est cette double analyse qui nous permet de sélectionner les entreprises associées à la croissance de demain et qui s'inscrit dans une vision pérenne de l'économie. »

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion d'Horizon Actions Monde est le même que celui du compartiment maître **Mirova Global Sustainable Equity**. Sa performance est celle de son maître, diminuée des frais de gestion propres au nourricier.

Rappel de l'objectif de gestion du compartiment maître **Mirova Global Sustainable Equity**: « L'objectif d'investissement de **Mirova Global Sustainable Equity** (« le compartiment ») consiste à obtenir une performance supérieure à l'indice MSCI World, dividendes nets réinvestis, grâce à des investissements dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable, sur la durée minimale d'investissement recommandée de 5 ans. »

PROFIL DE RISQUE

Horizon Actions Monde n'est pas garanti ; il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque actions, risque d'investissement mondial, risque de change, risque de modification des lois et/ou des régimes fiscaux, risque de concentration de portefeuille, risque lié à la taille de capitalisation des sociétés (petites et moyennes capitalisations), risque lié aux marchés émergents. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Mirova sur simple demande ou sur le site internet www.mirova.com.

Indicateur de risque et de rendement* :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète l'exposition thématique du Fonds aux marchés des actions.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

recommandée. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Mirova ou sur le site www.mirova.com.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

■ Société de gestion	Mirova							
■ Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM							
■ Classification AMF	Actions internationales							
■ Nourricier	Oui, du compartiment maître Mirova Global Sustainable Equity Fund (Action M) de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds							
■ Durée de placement recommandée	5 ans							
■ Devise de référence	Euro							
■ Indice de référence	MSCI World, dividendes nets réinvestis, libellé en euro Indice actions composé de près de 1 500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85 % de la capitalisation de chacun de leur pays respectif. Il est disponible sur www.msicibarra.com .							
■ Date de création	23 juillet 2004							
■ Code ISIN	FRO010091173							
■ Affectation des résultats	Capitalisation							
■ Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation							
■ Abonnement	Oui							
■ Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	2,00 % pour le réseau distributeur non acquis au Fonds							
■ Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant							
■ Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	1,00 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (12/2015) : 1,78 % TTC ⁽²⁾ de l'actif net prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement). ↻ dont rétrocession au réseau distributeur : 1,089 % TTC de l'actif net							
■ Frais indirects ^{(1) (3)} maximum	0,80 % TTC de l'actif net							
■ Commission de surperformance TTC	20 % TTC de la surperformance par rapport à l'indice de référence, le MSCI World dividendes nets réinvestis							
■ Modalités de souscription et de rachat	Un millième de part, cours inconnu							
■ Souscription minimale initiale	Néant							
■ Valeur liquidative d'origine	348,74 € (à la création du FCP le 23 juillet 2004)							
■ Valorisation	Quotidienne							
■ Heure de centralisation	11h30							
■ Échelle de risque ⁽⁴⁾	<table border="1" style="display: inline-table; text-align: center;"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td style="border: 2px solid red;">5</td><td>6</td><td>7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7		

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (2) les frais courants affichés sont ceux prélevés à la clôture de l'exercice 2012 et avant la transformation du Fonds Horizon en Fonds nourricier le 25 octobre 2013. – (3) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. Dans le cas d'un Fonds nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximum du compartiment maître, qui viennent s'ajouter à ceux de l'OPC nourricier. – (4) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Mirova. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Mirova à partir de sources qu'elle estime fiables. Mirova se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Mirova ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Mirova. Vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis préalablement à souscription.

Document non contractuel. Achevé de rédiger en septembre 2016.

Horizon Actions Monde est un OPCVM géré par Mirova – Société de gestion de portefeuille – RCS Paris 394648216 – 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris – Agrément n°GP 02-014 – Société Anonyme au capital de 7 461 327,50 €. OPCVM agréé par l'AMF le 18/05/2004.

  BPCE. Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 155 742 320 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13. RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.

LES PRODUITS DE TAUX

**POUR ACCÉDER À DES PRODUITS
OBLIGATAIRES ET MONÉTAIRES**

■ Ecureuil Obli Euro

ECUREUIL OBLI EURO

DIVERSIFIEZ VOTRE ÉPARGNE EN ACCÉDANT
AU POTENTIEL DE RENDEMENT DES
OBLIGATIONS



CAISSE D'ÉPARGNE



Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF

ECUREUIL OBLI EURO



Ecureuil Obli Euro est un Fonds nourricier du compartiment maître **Natixis Euro Aggregate** (Action SI/D) de la SICAV de droit luxembourgeois **Natixis AM Funds**. Un Fonds nourricier est un Fonds investi au minimum à 85 % dans un seul autre Fonds qui prend alors la qualification de Fonds maître. Sa performance sera inférieure à celle de son Fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

- ✓ Une solution d'épargne pour tirer parti des obligations émises en euro par les banques, les institutions financières, les grandes entreprises et les États.
- ✓ Bénéficiez d'un placement diversifié sur l'univers obligataire.

ACCÉDEZ AUX OBLIGATIONS ÉMISES EN EURO

Les acteurs économiques du secteur public et du secteur privé en recherche de trésorerie peuvent trouver des sources de financement sur les marchés, notamment en émettant des emprunts appelés « obligations ». Les obligations procurent à l'investisseur des revenus fixes, via un coupon versé à échéances périodiques. Elles présentent un niveau de risque moindre, par exemple, que celui des actions en contrepartie d'un potentiel de performance également inférieur. Avec **Ecureuil Obli Euro**, vous accédez principalement à un univers d'investissement large et diversifié sur tous les acteurs économiques internationaux qui émettent des obligations libellées en euro : les banques, les institutions financières, les grandes entreprises, et les États de la zone euro.

EN SAVOIR +

La valeur de chaque obligation varie différemment en fonction de l'évolution des taux d'intérêt sur les marchés obligataires. Si les taux d'intérêt baissent alors les obligations verront leur valeur augmenter et, inversement, en cas de hausse des taux d'intérêt, les obligations verront leur valeur baisser. Ce sont les caractéristiques propres des obligations qui déterminent leur sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt. En effet, des éléments tels que la durée de vie d'une obligation ou la valeur du coupon impactent différemment la façon dont la valeur de l'obligation évoluera en cas de changement des taux d'intérêt.

« NOUS NOUS APPUYONS SUR TOUTE NOTRE ÉQUIPE DE RECHERCHE POUR DÉTECTER ET SÉLECTIONNER LES ÉMETTEURS D'OBLIGATIONS AUX FONDAMENTAUX LES PLUS SOLIDES SELON LA PÉRIODE »

Daniel Briand,
GÉRANT D'ECUREUIL OBLI EURO



BÉNÉFICIEZ D'UN PLACEMENT DIVERSIFIÉ SUR L'UNIVERS OBLIGATAIRE

Pour chercher à tirer parti des autres sources de performance offertes par les marchés de taux, **Ecureuil Obli Euro** peut investir également dans des produits financiers présentant des profils de rendement et de risque différents, comme les produits monétaires, les obligations convertibles en actions, les obligations à taux de rendement variables, par exemple. L'objectif est d'optimiser le potentiel de performance d'**Ecureuil Obli Euro** en diversifiant l'investissement sur des produits pouvant évoluer de manière indépendante entre eux et en s'adaptant à l'évolution de chacun de ces marchés financiers.



Corbeille d'or 2016 pour l'ensemble de la gamme sur 1 an dans la catégorie banques à réseau. Les références à un prix ne préjugent pas des résultats futurs des fonds et des sociétés de gestion. La méthodologie retenue est disponible sur www.votreargent.lexpress.fr/placements.

POINT D'ATTENTION **Ecureuil Obli Euro** permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il convient de respecter la durée de placement



2 QUESTIONS AU GÉRANT D'ECUREUIL OBLI EURO

Pourquoi choisir un placement obligataire tel qu'Ecureuil Obli Euro ?

“ Les obligations présentent des caractéristiques de performance, de rendement et de risque spécifiques qui ont toujours intéressé les épargnants. Mais le marché des obligations est technique et complexe. Il faut par exemple être en mesure de surveiller la qualité des émetteurs, ainsi que de mettre en place plusieurs stratégies pour faire face aux fluctuations des taux d'intérêt auxquels les obligations sont liées. Un Fonds obligataire comme Ecureuil Obli Euro permet donc de bénéficier d'une sélection de titres effectuée par des gérants spécialistes de ces marchés et de ces produits. ”

Comment sélectionnez-vous les titres obligataires ?

“ Nous cherchons tout d'abord à identifier et à hiérarchiser les événements et les facteurs du marché obligataire qui auront le plus d'impact sur la performance à venir d'Ecureuil Obli Euro. Cela nous permet de sélectionner les émetteurs à privilégier, mais aussi de définir les proportions dans lesquelles investir dans d'autres titres du marché obligataire. Ensuite, nous nous appuyons sur toute notre équipe de recherche pour détecter et sélectionner les émetteurs d'obligations aux fondamentaux les plus solides, selon la période, au sein de tous les types d'obligations que nous avons à notre disposition. Tous ces choix nous permettent de mettre les caractéristiques du marché obligataire à la disposition des épargnants. ”

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion de Ecureuil Obli Euro est le même que celui du compartiment maître Natixis Euro Aggregate. Sa performance est celle de son maître, diminuée des frais de gestion propres au nourricier.

Rappel de l'objectif de gestion du compartiment maître Natixis Euro Aggregate : « Surperformer son indice de référence, le Barclays Capital Euro Aggregate 500 MM, sur sa période d'investissement minimum recommandée de 2 ans ».

Cet indice mesure la performance des obligations à taux fixe émises en euro dont les émissions ont un encours supérieur à 500 millions d'euros et dont la notation minimale est BBB- (Standard and Poor's). Il inclut les coupons.

PROFIL DE RISQUE

Ecureuil Obli Euro n'est pas garanti ; il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque de taux, risque de crédit, risque pris par rapport à l'indicateur de référence, risque de contrepartie, risque lié à l'inflation, risque de change, risque actions.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Asset Management sur simple demande ou sur le site internet www.nam.natixis.com.

Indicateur de risque et de rendement* :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 3 reflète l'exposition du Fonds aux marchés obligataires de la zone euro.

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller pour connaître les modalités de souscription de ce Fonds dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

EN SAVOIR +

■ Société de gestion	Natixis Asset Management							
■ Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM							
■ Classification AMF	Obligations et titres de créance en euros							
■ Nourricier	Oui du compartiment maître Natixis Euro Aggregate (Actions SI/D), de la SICAV de droit luxembourgeois Natixis AM Funds							
■ Durée de placement recommandée	2 ans							
■ Devise de référence	Euro							
■ Indice de référence	Barclays Euro Aggregate 500MM. Indice composé de titres obligataires émis en euro dont les émissions ont un encours supérieur à 500 millions d'euros et dont la notation minimum est BBB- dans l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's et l'agence de notation Fitch et Baa3 dans l'échelle Moody's (Investment grade). Exclusivement à taux fixe, les émissions ont une durée de vie restant à courir supérieure à 1 an. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant. L'indice est disponible sur le site www.barcap.com .							
■ Date de création	12 mars 2004							
■ Code ISIN – Part C de capitalisation	FR0010057075							
■ Code ISIN – Part D de distribution	FR0010876821							
■ Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation							
■ Abonnement	Oui							
■ Frais d'entrée ⁽¹⁾ maximum	Néant							
■ Frais de sortie ⁽¹⁾	Néant							
■ Frais de gestion ⁽¹⁾ maximum	0,70 % TTC de l'actif net ↳ dont rétrocession au réseau distributeur : 0,51 % À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice (06/2016) : 1.03 % TTC de l'actif net pour la part C et 0,95 % TTC de l'actif net pour la part D, prélevés directement sur l'actif net du Fonds à chaque valeur liquidative (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).							
■ Frais indirects ⁽²⁾	0,30% TTC de l'actif net							
■ Modalités de souscription et de rachat	Un millième de part, cours inconnu							
■ Souscription minimale initiale	Néant							
■ Valeur liquidative d'origine de la Part C de capitalisation	50,28 €							
■ Valeur liquidative d'origine de la Part D de distribution	265,92 €							
■ Valorisation	Quotidienne							
■ Heure de centralisation	12h30							
■ Échelle de risque ⁽³⁾	<table border="1" style="display: inline-table; text-align: center;"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td style="border: 2px solid red;">3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7		

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent.
 (2) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/FIA. – (3) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. L'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

Afin de protéger les porteurs du Fonds, le calcul de la valeur liquidative tiendra compte des effets induits par des souscriptions ou rachats significatifs au regard des encours du Fonds. Pour plus d'informations sur cette méthode dénommée swing pricing, nous vous invitons à vous reporter à la Foire Aux Questions disponible à l'adresse suivante : www.nam.natixis.com/fr-FR/wing-Pricing.

MENTIONS LÉGALES Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le fonds est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management ou sur le site www.nam.natixis.com. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription.

Document non contractuel. Achevé de rédiger en août 2016 et actualisé en juillet 2017. OPCVM agréé par l'AMF le 31/12/2003.

Eureuil Obli Euro est un OPCVM géré par Natixis Asset Management - Société de gestion de portefeuille – RCS Paris 329450738 – 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris – Agrément n°GP 90-009 – Société Anonyme au capital de 50 434 604,76 €.



BPCE. Société Anonyme à directeur et conseil de surveillance, au capital de 155 742 320 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13. RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.



CAISSE D'ÉPARGNE

SÉLECTION ESSENTIELLE & SÉLECTION PATRIMONIALE

TABLEAU DES ÉLIGIBILITÉS

		CTO	PEA	PEA PME	ASSURANCE VIE	ABONNEMENT
Les produits d'allocation	Sélectiz	■			■	■
	Sélectiz Plus	■			■	■
	Sélectiz PEA	■	■		■	■
	Allocation Pilotée Équilibre	■			■	■
	Allocation Pilotée Offensive	■			■	■
Les produits à thématiques	AAA Actions Agro Alimentaire	■	■		■	■
	Ecureuil Bénéfices Emploi ⁽¹⁾	■	■		■	■
	Ecureuil Bénéfices Environnement ⁽¹⁾	■	■		■	■
	Natixis Actions Euro PME	■	■	■	■	■
	OPCI Franceurope Immo	■			■	■
	OPCI Immo Diversification	■			■	■
Les produits actions géographiques	Ecureuil Actions Européennes ⁽¹⁾	■	■		■	■
	Ecureuil Investissements	■	■		■	■
	Horizon Actions Monde ⁽¹⁾	■			■	■
Les produits de taux	Ecureuil Obli Euro	■			■	■

⁽¹⁾ Ces Fonds sont des Fonds nourriciers : un Fonds nourricier est un Fonds investi au minimum à 85 % dans un seul autre Fonds qui prend alors la qualification de Fonds maître. Sa performance sera inférieure à celle de son Fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

Les fonds cités dans ce document sont gérés par les sociétés de gestion suivantes :

Natixis Asset Management – Société anonyme au capital de 50 434 604,76 euros, RCS Paris 329 450 738 dont le siège social est 21, quai d'Austerlitz – 75013 Paris, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 90009 en date du 22 mai 1990

Mirova - Société anonyme au capital de 7 461 327,50 euros - RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014 – 21 quai d'Austerlitz - 75013 Paris. Mirova est une filiale de Natixis Asset Management

NAMI - AEW Europe - Société de gestion de portefeuille – Agrément AMF n° GP 10000007 en date du 09/02/2010 – Agrément AIFM en date du 17/06/2014 au titre de la directive 2011/61/UE – Capital social : 4 134 660 € -Siège social et bureaux : 8/12 rue des Pirogues de Bercy 75012 PARIS –Tél: 01 78 40 33 00 – www.namiaeurope.com

CILOGER - Société de gestion de portefeuille – Agrément AMF n° GP 07000043 en date du 10/07/2007 – Agrément AIFM en date du 24/06/2014 au titre de la directive 2011/61/UE – Siège social et bureaux : 43-47, Avenue de la Grande Armée, 75116 Paris – Tél. : 01 56 88 91 92 – www.ciloger.fr

Ce document est destiné à l'usage strictement interne des conseillers du réseau Caisse d'Epargne. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de NGAM S.A. ou NGAM Distribution (ci-après « NGAM »).

Ce document constitue une présentation conçue et réalisée par NGAM à partir de sources qu'elle estime fiables. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. NGAM se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue des différentes sociétés de gestion. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Les OPC mentionnés dans le document ont été agréés par les Autorités de Tutelle française (AMF) et luxembourgeoise (CSSF) sauf mention spéciale précisant le contraire. Les DICl (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et prospectus doivent être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risques et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un OPC sont décrits dans le DICl de ce dernier. Le DICl et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de NGAM ou des sociétés de gestion des fonds correspondants.

Concernant l'échelle de risque et de rendement spécifiée au sein de chaque fiche produit, le niveau de SRRI indiqué dans le document est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation des présents produits.

Dans l'hypothèse où un OPC fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Ni NGAM ni les autres sociétés de gestion citées dans ce document ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Dans le cadre de leur politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Natixis Asset Management et Mirova excluent des fonds qu'elles gèrent directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions.

NGAM S.A – Société de gestion luxembourgeoise autorisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier et immatriculée sous le numéro B 115843 dont le siège social est 2 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

NGAM Distribution – Succursale de NGAM S.A. immatriculée sous le numéro 509 471 173 au RCS de Paris) dont le siège social est 21 quai d'Austerlitz, 75013

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 467 226 960 € - RCS Paris n°493455042 – Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08045100.Paris.



CAISSE D'EPARGNE